



N° 219 septembre - octobre 2004

LES BARBOUILLONS

CALENDRIER DES ACTIVITES

Septembre

Samedi 4*	Rochefort	Prospection botanique dans le Fond des Vaux
Dimanche 19	Belvaux	Promenade familiale sur le thème des escargots (14 h.)
Mercredi 22	Lomprez	Comité de rédaction du "Calendrier des Natus" (20 h.)

Octobre

Samedi 2	Hastière	Observations naturalistes : la Meuse en chômage
Samedi 9 *	Wavreille	Prospection mycologique
Dimanche 17	Sohier	Observations ornithologiques : les migrations (8 h.)
Samedi 30	Han/Lesse	Prospection mycologique en Famenne

Novembre

Dimanche 7	Halma	Prospection mycologique dans le bois d'Halma
Samedi 13*	Ave/Auffe	Géologie : l'anticlinal de Wavreille (suite)
Vendredi 19	Lomprez	Conférence : les pelouses calcaires (20 h.)

Décembre

Samedi 11	Laloux	Souper des Natus
-----------	--------	------------------

* sortie plus spécialisée

Prochaine réunion du **Comité** : le jeudi 14 octobre à 20 heures dans le local de Lomprez.

Réunion de la **Commission "Environnement"** : les jeudis 16 septembre et 18 novembre à 20 heures dans le local de Lomprez.



SOMMAIRE DU N° 219

1. Calendrier des activités
2. Sommaire
3. Informations diverses
4. Présentation de l'association
5. Calendrier détaillé des activités
6. Comptes rendus des activités

N.B: Ces pages d'informations ainsi que celles « Bibliothèque » sont à détacher de vos Barbouillons. La pagination se poursuit tout au cours d'une année

	pages
Visite du Rouge Poncé et de la fagne de Mochamps à Saint-Hubert (12 juin)	99
Balade aux sources de l'Aisne (fagnes de Robièfa, Nazieufa et du Pouhon) (19 juin)	103
Prospection botanique au Terme de la Hesse et à la carrière de l'Arfaye (26 juin)	109
Découverte de sites privés à Wellin (ferme des Hayettes, Fond des Vaux) (3 juillet)	115
Prospection botanique sur le plateau de Rocroi (Trou du Blanc, Doby) (11 juillet)	117
Visite de quelques sites menacés en Lesse et Lomme (25 juillet)	118
Aux confins de la Famenne. Promenade-découverte à Mont-Gauthier (14 août)	122
Deux trouvailles en basse Ardenne : <i>Hypericum elodes</i> et <i>Sagittaria sagittifolia</i>	124
À propos de champignons que l'on croit comestibles, mais qui sont vénéneux	125
7. Chronique de l'Environnement	
Visite de quelques sites menacés en Lesse et Lomme (25 juillet)	118



INFORMATIONS DIVERSES

Vous trouverez dans votre "Barbouillons" un autocollant de notre association... signe de ralliement et d'appartenance à nos activités. Nous vous invitons à en faire bon usage. Vous pouvez en obtenir gratuitement auprès des membres du comité pour assurer la publicité de nos actions sur le terrain.

Plusieurs sociétés de Mycologie nous annoncent leur exposition.

25 et 26 septembre : Société des Naturalistes de Namur-Luxembourg.

Exposition annuelle du cercle dans le cadre du festival du champignon de Franc-Waret.

Rendez-vous au château de Franc-Waret

2 et 3 octobre : Mycologues du Luxembourg Belge, Moulin Klepper, Neufchâteau

9 et 10 octobre : Cercle de Mycologie de Bruxelles :

Laboratoires centraux de l'U.C.L., Avenue E. Mounier, 51 Woluwe-St-Lambert

Le Cercle des naturalistes de Belgique annonce aussi son exposition de champignon frais.

Renseignements : 060/399878

Les articles contenus dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Editeur responsable : **LEBRUN Jean-Claude, 24, Wez de Bouillon, 6890 VILLANCE**

Adresse e.mail : jeanclaude.lebrun@pi.be

LES NATURALISTES DE LA HAUTE -LESSE

Association sans but lucratif

Société fondée en 1968

Extrait de l'article 2 des statuts de l'association :

L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles:

- a) toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles;*
- b) l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général;*
- c) toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.*

COTISATION ANNUELLE : INDIVIDUELLE: 13 € minimum

FAMILIALE: 13 € + 0.50 € par membre... minimum

ETUDIANT : 6.50 € minimum

Indiquer sur le bulletin de versement les nom et prénom de la personne qui souhaite être membre. Pour la cotisation familiale, il suffit d'ajouter 0.50 € par membre supplémentaire et de mentionner leurs nom et prénom sur le même bulletin.

Cotisations à verser au compte : 000 - 0982523 – 10
des "Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl"
à 6921 CHANLY.

COMITE 2002 :

- CHANTEUX Pierre. Trésorier.
Rue du Seigneur, 7 - 6856 Fays-les-Veneurs. 061/ 53 51 41
- LEBRUN Jean-Claude. Secrétaire.
Wez de Bouillon, 24 - 6890 Villance. 061/ 65 54 14
jeanclaude.lebrun@pi.be
- LIMBOURG Pierre. Vice-Président.
Rue Paul Dubois, 222 - 6920 Wellin. 084/ 38 85 13
- MAREE Bruno. Président.
Rue des Collires, 27 - 5580 Han-sur-Lesse. 084/ 37 77 77
- PAQUAY Marc. Administrateur.
Rue des Marmozets, 1 - 5560 Ciergnon. 084/ 37 80 97
m.paquay@swing.be
- TYTECA Daniel. Administrateur.
Rue Long Tienne, 2 - 5580 Ave-et-Auffe. 084/ 22 19 53
tyteca@poms.ucl.ac.be
- WEYLAND Françoise. Administrateur.
Rue Grange Maxi, 5 - 5361 Mohiville 083/ 65 79 03
F.Weyland@mrw.wallonie.be

L'association est membre de l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature et d'Inter-Environnement Wallonie. Elle est reconnue comme Organisation Régionale d'Education Permanente par la Communauté Française de Belgique et agréée par la Région Wallonne en qualité d'organisme d'information, de formation et de sensibilisation. Elle publie ce périodique avec l'aide du Ministère de la Région Wallonne, Division de la Nature et des Forêts.



CALENDRIER DES ACTIVITES

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2004

L'association dégage toute responsabilité en cas d'accident pouvant survenir lors des activités qu'elle organise. Sauf avis contraire, ces activités débutent à 9h30 et durent toute la journée; il convient donc de prévoir son pique-nique. Les numéros de téléphone des guides sont mentionnés, sauf lorsqu'il s'agit d'un membre du comité, dont les coordonnées figurent ci-devant.

Samedi 4 septembre 2004 : Prospection botanique dans le carré IFB (J6-15-32) au "Fond des Vaux" à Rochefort.

Guide : Pierre Limbourg

Rendez-vous : 9 h 30, parking de l'ancienne gare de Rochefort

Dimanche 19 septembre 2004 : Promenade familiale du dimanche après-midi avec les Naturalistes de la Haute-Lesse : Les escargots de Calestienne.

Guide : Bruno Marée

Rendez-vous : 14 h, église de Belvaux, au pays des « Caracolés »

Mercredi 22 septembre 2004 : Réunion du comité de rédaction du "Calendrier des Natus".

Contact : Patricia De Becker, rue Grange Maxi, 5 à 5361 Mohiville.

e-mail : weydeb@skynet.be.

Rendez-vous : 20 h, école de Lomprez

Samedi 2 octobre 2004 : La Meuse étant en chômage (barrages relevés), observations et prospections naturalistes pluridisciplinaires.

Guide : Bruno Marée

Rendez-vous : 9 h 30, église romane d'Hastière (rive droite)

Samedi 9 octobre 2004 : Recherche et identification des champignons des bois. Organisation conjointe avec les Naturalistes de Namur-Luxembourg.

Guides : Arlette Gelin et Marc Paquay

Rendez-vous : 9 h 30, église de Wavreille

Dimanche 17 octobre 2004 : Observations ornithologiques : la migration. Commentaires sur les espèces de passage, les sédentaires, leur aire de distribution...

Guide : Marc Paquay

Rendez-vous : 8 h, église de Sohier

Samedi 30 octobre 2004 : Prospection mycologique : À la recherche des champignons calciphiles de notre région.

Guide : Arlette Gelin (tél : 084/377497)

Rendez-vous : 9 h 30, Han-sur-Lesse

Dimanche 7 novembre 2004 : Prospection mycologique dans le bois d'Halma.

Guides : Victor Claes et Arlette Gelin (tél ; 084/377497)

Rendez-vous : 9 h 30, église d'Halma

Samedi 13 novembre 2004 : Sortie géologique : L'anticlinal de Wavreille (suite). Coupe du Frasnien le long de la route Halma-Dinant et coupe de Lavux-Sainte-Anne.

Guide : Jean Leurquin (tél : 084 / 367729)

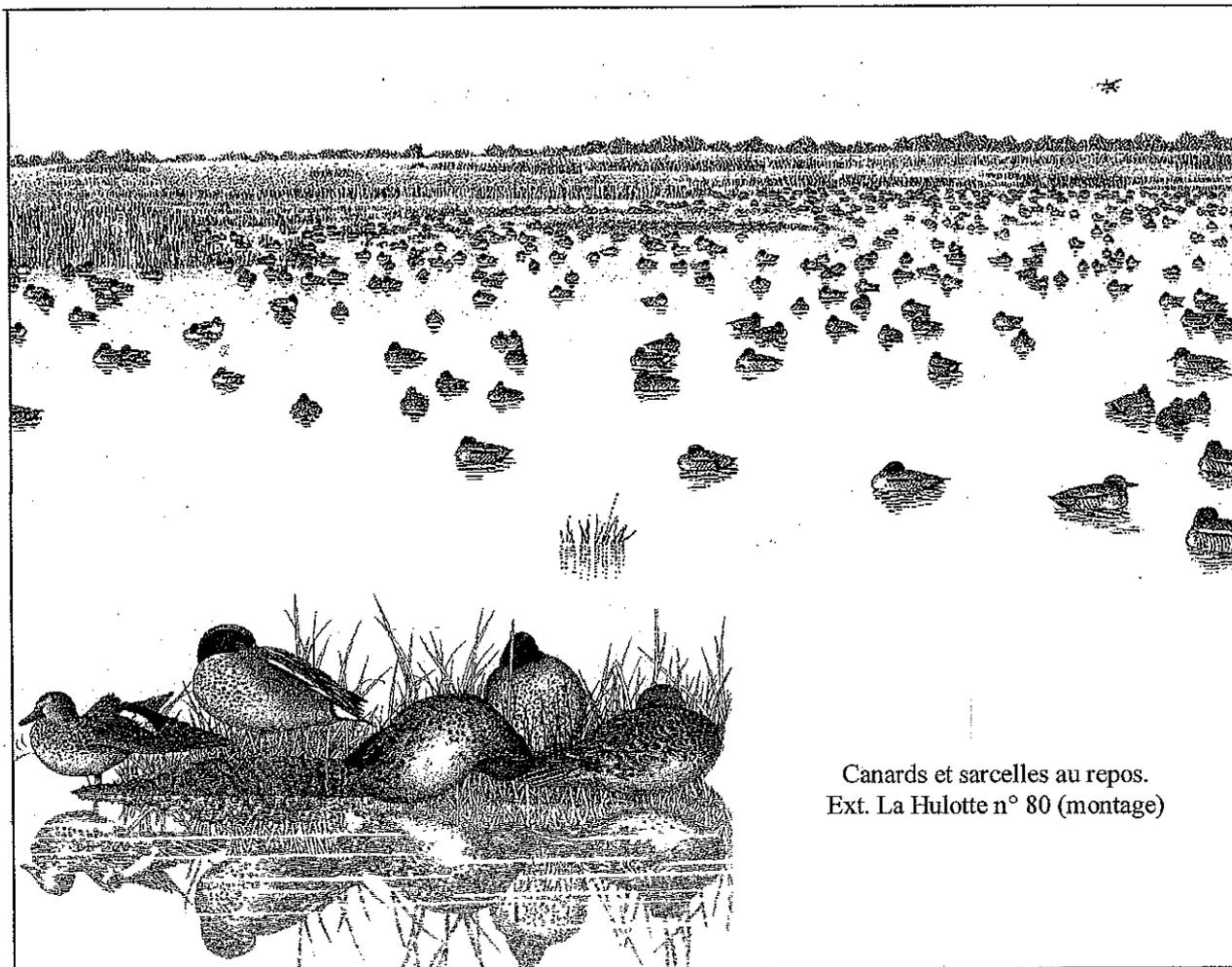
Rendez-vous : 9 h 30, carrefour du Sourd d'Ave (RN 94) à Ave-et-Auffe

Vendredi 19 novembre 2004 : Conférence de Grégory MAHY ayant pour thème « *Les apports de l'écologie du paysage à l'étude des pelouses calcaires en Lesse et Lomme* »,

Organisation : Daniel Tyteca

Rendez-vous : 20 h, local de Lomprez (école)

Samedi 11 décembre 2004 : Souper des Natus organisé à Laloux (précisions suivront).



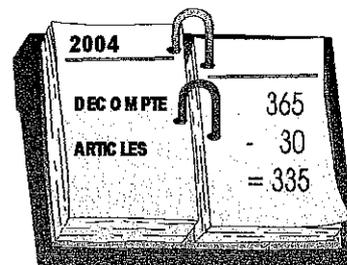
Canards et sarcelles au repos.
Ext. La Hulotte n° 80 (montage)



COURRIER DES LECTEURS

« LE CALENDRIER DU NATURALISTE »

Annésiques, les natus ? Au point d'en oublier leurs plus belles ou originales observations ? Non enfin, ils sont juste un peu distraits et ont simplement omis d'envoyer leur petit article au comité de lecture. Alors, avant de ranger cet exemplaire des Barbouillons, ils vont sans tarder griffonner quelques lignes, en s'inspirant peut-être de l'article qui suit ...



Février

Parmi les premières manifestations annuelles d'orchidées, les feuilles de l'orchis mâle sont particulièrement spectaculaires. Dans les vieilles légendes, on les assimilait parfois à des serpents maculés (« pain de couleuvre »). Dans deux mois à peu près, ces plantes seront en pleine floraison, parmi les premières orchidées à fleurir dans nos régions.

L'orchis mâle est l'une des orchidées les plus fréquentes de chez nous ; elle affectionne aussi bien nos pelouses calcaires et nos chênaies-charmaies calcicoles que les prairies maigres, qu'elle égaie souvent de taches de couleur violette.

Daniel TYTECA

Vos projets d'articles peuvent être remis à l'un des membres du Comité ou être envoyés, soit par courrier, soit par messagerie à Patricia De Becker, rue Grange Maxi, 5 à 5361 Mohiville - e-mail : weydeb@skynet.be.

Encore un très grand merci à celles et ceux qui ont déjà envoyé l'un ou l'autre article.

La prochaine réunion du comité de lecture est fixée au **mercredi 22 septembre 2004, à 20 heures**, au local de Lomprez.

Bienvenue à tous.



COMPTES RENDUS DES SORTIES

Samedi 12 juin : Visite du Rouge Poncé et de la fagne de Mo-champs

Dany PIERRET

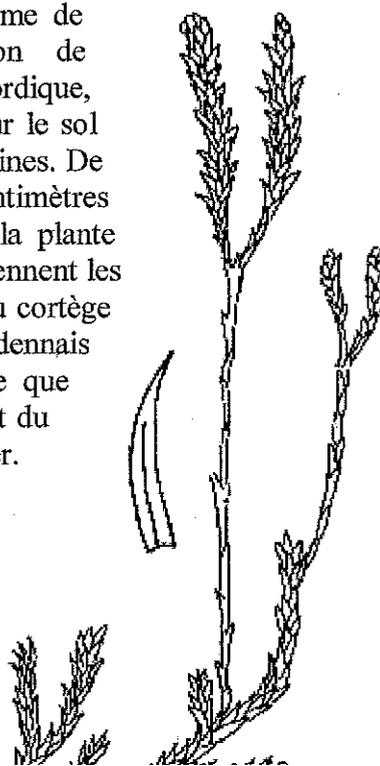
Cette promenade d'intérêt général nous a permis de découvrir deux fagnes parmi celles qui caractérisent le flanc nord du massif de Saint-Hubert.

L'objectif ornithologique n'ayant pu être rencontré, notre démarche consistera à présenter sommairement des lieux visités régulièrement par les botanistes chevronnés.

STATION DE LYCOPODE

À proximité du lieu de notre rendez-vous (l'aérodrome de Saint-Hubert), nous admirons une merveilleuse station de *Lycopodium clavatum*. Cette plante montagnarde et nordique, toujours verte, s'étend en tiges rampantes de 1 à 2 mètres sur le sol d'un talus jouxtant la forêt où elles s'attachent par de fines racines. De ces tiges rampantes s'élèvent des pousses d'une dizaine de centimètres de haut, très douces au toucher. Dès sa quatrième année, la plante développe en été des massues florales sporangifères qui contiennent les spores. Cette station semble en pleine expansion et se mêle au cortège des plantes acidiphiles qui caractérisent les sols siliceux ardennais (canche flexueuse, callune, germandrée...). Il est probable que c'est grâce aux travaux de terrassement lors de l'aménagement du carrefour que cette espèce pionnière a pu s'installer et proliférer.

En bordure du parking (fauche régulière), nous retrouvons le cortège des graminées qui commencent leur floraison : la fétuque des prés (*Festuca pratensis*), le paturin des prés (*Poa pratensis*), le fromental (*Arrh-natherum elatius*) et la flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*), une plante utilisée par les Amérindiens dans leurs rituels de purification.

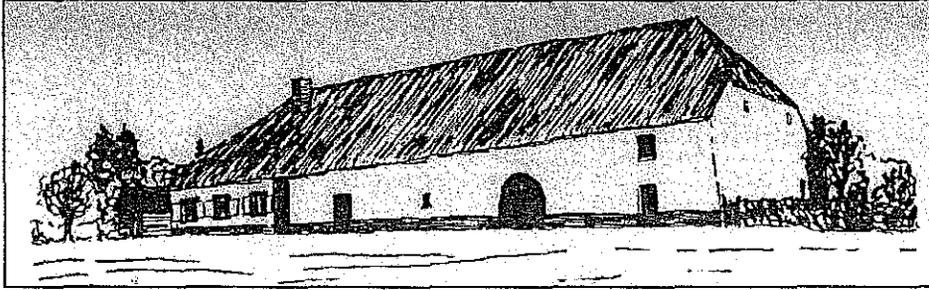


Lycopodium clavatum

PRÉSENTATION DU SITE PAR UN AGENT DE LA D.N.F.

À 10 heures, nous rejoignons la maison du garde où Thierry Petit, agent de la D.N.F. et responsable de ce secteur, nous présente "son territoire". Il plante d'abord quelques jalons de l'histoire de notre planète pour mieux cerner, dès l'apparition de l'homme, son influence sur le milieu que nous allons découvrir. Certains historiens estiment la première arrivée des hommes nomades il y a 5 000 ans. Ces gens vivaient probablement l'hiver à proximité des grottes et remontaient avec leurs troupeaux l'été sur les plateaux. La première sédentarisation de l'homme en Ardenne s'effectue 500 ans avant Jésus-Christ à l'époque de la Tène. Ces Cel-

tes ont défendu leur territoire dans des forteresses appelés "cheslé". Une de ces fortifications était installée à proximité de la chapelle de Sainte-Ode.



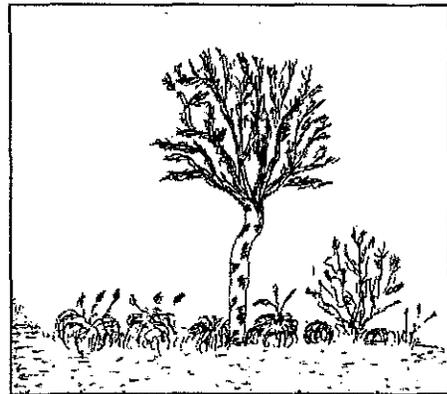
*La Converserie.
Essai de reconstitution de la façade
arrière du temps
des moines au
XVIII^e siècle.
Ext. La rouge
Croix à la Con-
verserie,
M. DANTHINNE*

Le site bien connu de la Converserie est un endroit chargé d'histoire. Il avait été offert en 1152 par la comtesse de Laroche à l'Abbaye de Saint-Hubert pour venir en aide aux pèlerins qui se rendaient à Saint-Hubert. À la révolution française, ces biens ont été vendus à des familles de cultivateurs. Lors de la création de la Belgique, le droit de chasse des forêts de Freyr (2 500 ha) et de Saint-Hubert (1 300 ha) a été remis à la couronne. Beaucoup plus tard, la princesse Liliane de Réty s'associe au comte de Launoy pour former un très grand territoire de chasse. Ils rachètent la Converserie et ses terres et rénovent à grands frais le bâtiment et ses dépendances. Suite à quelques problèmes de collaboration, la princesse de Réty se retire. Ne voulant plus assumer seule la gestion de la Converserie, la famille de Launoy revend l'ensemble à Evence Coppée (sauf quelques ha et le chalet de Mochamps, celui qui se trouve dans la zone de quiétude).

Ensuite, Thierry Petit nous expose avec passion toutes les facettes de son métier d'agent technique et nous détaille toutes les observations naturalistes qu'il a pu réaliser sur ce plateau où règnent forêts et fagnes... abritant une faune et une flore très particulières... sans oublier les cervidés dont la chasse, au dire de notre guide, pose des problèmes à l'intégrité du massif.

LA FAGNE DU ROUGE PONCÉ

Avant d'entrer dans la réserve domaniale du Rouge Poncé (37 ha - alt. 550 m.) colonisée par le bouleau pubescent, rappelons-nous que, vers -12 000 ans, le phénomène de la dernière glaciation évolue vers un réchauffement climatique (naturel, celui-là). C'est ainsi que la calotte glaciaire, qui avait flirté avec le nord de la Hollande, commence à se rétracter vers les limites qu'on lui connaît aujourd'hui. Curieusement, de petites zones échappent à cette forte évolution, surtout végétale, et c'est ainsi que subsisteront, entre autre en Ardenne, quelques vestiges de végétation sub-boréale comme la taïga (traduction de "forêt boréale" en russe). Plusieurs sites que nous connaissons bien (les fagnes de Saint-Hubert, dont le Rouge Poncé, et les Troufferies de Libin), comptent parmi ces reliques¹.



La boulaie pubescente s'est installée sur la tourbière en voie d'affaïssement.

¹ Voir Pierre LIMBOURG, "Fanges et fagnes du plateau de Saint-Hubert", *Barbouillons*, 3 août 2002, pp. 91-93. Jean LEURQUIN, "Les tourbières : types et dynamique", *Barbouillons*, 2002, pp. 94-100.

Notre guide nous présente cette tourbière en voie d'assèchement, suite à de nombreux drainages. Elle s'inscrit dans le bassin versant de la Masblette qui coule vers l'ouest et arrose le Fourneau Saint-Michel. La flore présente les espèces caractéristiques des tourbières bombées recolonisées par la prairie à molinie et partiellement par des chaméphytes. La molinie réagit à l'abandon de l'exploitation par la fauche en formant des touradons, lesquels finissent par exclure toute autre végétation. Nous repérons notamment la trientale (*Trientalis europaea*), l'airelle (*Vaccinium vitis-idaea*), la myrtille de loup (*Vaccinium uliginosum*), la camarine (*Empetrum nigrum*), le roseau (*Phragmites australis*), la fougère-aigle sur les pourtours (*Pteridium aquilinum*), les laïches (*Carex rostrata*, *C. canescens*), le saule à oreillettes (*Salix aurita*), la linaigrette vaginée (*Eriophorum vaginatum*), le politric et la sphaigne, un élément constitutif de base de la tourbe...

Notre attention est attirée par les nombreux "balais de sorcières" dans les branches de bouleau et les polypores qui s'installent sur ceux-ci (*Piptoporus betulinus*). Cette forêt évolue naturellement vers la betulaie climacique. Aucune coupe d'exploitation n'est prévue (sauf une partie exploitée en taillis) et les arbres morts se décomposent sur place, accueillant ainsi de nombreux champignons saprophytes. Nous observons au passage un petit puceron, *Adelges abietis*. Il provoque au printemps l'apparition de galles coniques, vertes, à aspect d'ananas sur les pousses d'épicéa. En juin-juillet, les galles s'ouvrent, laissant échapper des ailés émigrants qui vont s'installer sur le mélèze où se développent plusieurs générations non gallicoles. Le cycle complet s'étale sur deux ans.

Rappeler tous les sujets traités par Thierry serait vain. Toutes ses réflexions sont pertinentes et s'inscrivent parfaitement dans une recherche de protection accrue de la nature. On le sent passionné et attristé lorsqu'il nous rappelle que l'afforestation touche de trop nombreuses landes tourbeuses, qu'un hectare de forêt primitive disparaît à chaque seconde ou lorsqu'il compare la réserve du Rouge Poncé avec le plus grand marais d'Europe qui se trouve en Pologne. Un marais menacé actuellement par la construction d'une autoroute, "Via Baltica", pour relier Varsovie à Helsinki...

LA FAGNE DE MOCHAMPS

En début d'après-midi, nous nous dirigeons vers la fagne de Mochamps (alt. 480 m.) où nous sommes accueillis par une grosse averse de grêlons. Nous empruntons le chemin qui, vers l'est, longe parallèlement la Wamme sur sa rive gauche. Une biche peu farouche nous observe et semble étonnée de notre présence.

Nous prospectons d'abord la bordure d'une hêtraie à luzule blanche qui nous offre quelques champignons, notamment le bolet à pied rouge (*Boletus erythropus*) et la collybie à larges feuillets (*Megacollybia platyphylla*).

Une mise à blanc de la bordure d'épicéas offre un dégagement et nous invite à prospecter une partie de la fagne de Mochamps : celle qui se trouve sur la commune de Bertogne (une des sept communes propriétaires de la forêt de Freyr). L'autre rive appartient au baron Coppée et s'étend autour du pavillon de chasse.

Dans la fagne de Mochamps, nous avons le plaisir d'identifier une dizaine de laïches : *Carex rostrata*, *C. paniculata*, *C. pilulifera*, *C. nigra*, *C. acutiformis*, *C. panicea*, *C. canescens*, *C. ovalis*, *C. pallescens*, *C. echinata*, *C. vesicaria*, une fougère (*Dryopteris carthusiana*) ainsi que le gaillet des marais (*Galium palustre*), la petite douve (*Ranunculus flammula*), la violette des marais (*Viola palustris*), la stellaire des fanges (*Stellaria alsine*), le lotier des fan-

ges (*Lotus pedunculatus*), le maianthème (*Maianthemum bifolium*) et d'autres plantes plus communes.

De nombreuses bauges de sangliers recréent des petites mares entre les énormes touradons de *Carex paniculata* et entre les petits bosquets de saules. Ces animaux perturbent le milieu mais recréent aussi des zones accueillantes aux plantes pionnières, soit du bas-marais où l'on retrouve la linaigrette (*Eriophorum angustifolium*), la scutellaire (*Scutellaria minor*), l'orchis maculé (*Dactylorhiza maculata*)..., soit de la jonchaie acutiflore peuplée de joncs (*Juncus acutiflorus*), de gaillet des marais (*Galium palustre*), du cirse des marais (*Cirsium palustre*)...

Pendant nos observations, nous avons aussi été survolés par quelques groupes de beccroisés des sapins, une bergeronnette des ruisseaux, un pic noir, deux bondrées et un chevalier cul-blanc. Ce dernier niche dans le nord de l'Europe et souvent dans les nids de grives abandonnés.

La pluie nous menaçant de nouveau, nous avons mis fin à cette journée de découvertes en méditant cette maxime des Amérindiens : "La terre ne nous appartient pas, nous l'empruntons à nos enfants, c'est la seule que nous avons, il est de notre devoir de leur rendre en bon état". Puisse-t-elle être mise en pratique dans ce coin de forêt où l'homme intervient bien plus qu'il n'apparaît au premier abord.

Les zones humides, une richesse dont on peut être fier.

Pourquoi conserver ou réhabiliter des marais ou des fagnes en Ardenne ? Autrefois, on considérait les zones humides telles les fagnes et les marais comme des endroits lugubres, hostiles à la vie. On disait que c'était là qu'habitaient les démons et les âmes des défunts, que se cachaient les criminels et les persécutés. On accusait ces terres d'être à l'origine de fièvres et de maladies. On racontait des histoires de feux follets et de farfadets, âmes des enfants morts non baptisés qui attiraient le promeneur solitaire pour le perdre dans le marais etc ...

Notre siècle a eu au moins le mérite de relativiser toutes ces légendes, mais il fut bien plus impitoyable pour ces sites extrêmement fragiles. Assèchements, drainages, remblaiements se sont succédé avec pour but essentiel la suppression de ces milieux jugés inutiles, voire dangereux pour l'homme. Il aura fallu attendre ces dernières années pour que notre civilisation prenne conscience de l'importance des zones humides.

Ext.: Publication du Musée de la vie rurale.

Le comaret est une plante des tourbières, des marais acides et des bords des eaux peu profondes. Il contient du tanin employé autrefois en corroierie. Il teint aussi la laine en rouge.



**Samedi 19 juin : Balade aux Sources de l'Aisne.
Visite des fagnes de Robièfa, de Nazieufa et du Pouhon.**

Myriam DE BŒUF

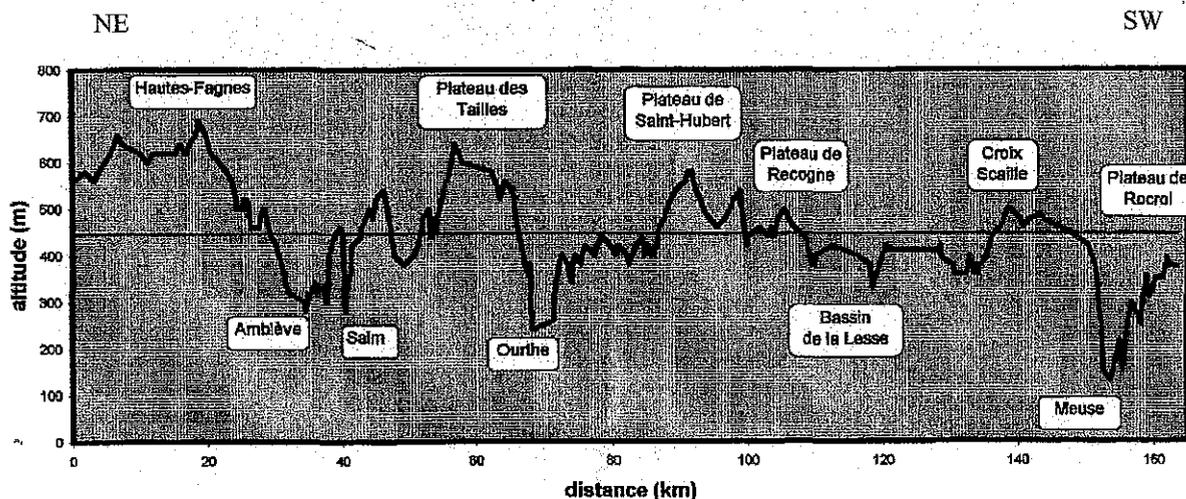
Le 19 juin 2004, une quinzainè de natus – tous plus motivés les uns que les autres – se sont donné rendez-vous à Odeigné pour visiter trois fagnes très différentes les unes des autres.

PRESENTATION DU SITE

Odeigne, petit village à l'ouest de la Baraque Fraiture, était déjà mentionné en 746 sous le patronyme ALDANIAS. En 1130, il s'appelle OLDANGE. « Old » pourrait provenir d'Odin, premier dieu de la mythologie scandinave et « ange » manoir ou lieu. On pourrait penser que les tout premiers habitants y adoraient Odin.

Les tourbières du Plateau des Tailles font partie d'un vaste ensemble qui, dans notre pays, s'étendent de la frontière allemande à la frontière française et ensuite se prolongent jusqu'au Plateau de Rocroi. Le Plateau des Hautes-Fagnes culmine à Botrange à 694 m. Vient ensuite le Plateau des Tailles et ses 652 m à la Baraque Fraiture. Lui succèdent le Plateau de Saint-Hubert culminant à 589 m, puis le plateau de Recogne à 569 m et enfin la Croix Scaille qui culmine à 505 m. En France, le Plateau de Rocroi n'est plus qu'à 394 m.

Zones tourbeuses des Hautes-Fagnes au Plateau de Rocroi



Notre pays n'est vraiment pas le lieu de prédilection des zones tourbeuses. Elles sont relictuelles des dernières glaciations. Aujourd'hui, leur domaine par excellence se situe beaucoup plus au nord : en Irlande ou dans les pays scandinaves, ou à des altitudes plus élevées comme dans les Vosges, les Alpes, le Jura et même dans les Pyrénées, jusqu'à 2200 voire 2500 m.

DONNÉES CLIMATIQUES

Avant de démarrer notre balade, encore un petit mot sur le climat. Comparons-le à d'autres régions naturelles :

	Plateau des Tailles	Uccle	Famenne (Hotton/Durbuy)	Moyenne-Ardenne septentrionale
T° moyenne annuelle	6,5 – 7° C	9,4° C	9° C	7,5 – 8° C
T° moyenne juillet	15° C	16,8° C	16,5° C	15,5 – 16° C
T° moyenne janvier	0° C	2,7° C	1,5° C	0,5 – 1,5° C
Période moyenne sans gelée	145 jours	194 jours	150 jours	145 jours
Précipitations annuelles moyennes	1200/1400 mm.	835 mm.	900/1000 mm.	1100/1300 mm.

Les tourbières se maintiennent grâce à un climat plutôt rude caractérisé par de nombreux jours de gel et une humidité constante : pluie et brouillards fréquents. Chaque nuit, tout au long de l'année, l'air au niveau de la tourbière est saturé d'eau pendant plusieurs heures. La condensation au-dessus des buttes de sphaignes permet ainsi de compenser la forte dessiccation qui a lieu certains jours d'été chauds et secs. Des gelées nocturnes sont également possibles même en été.

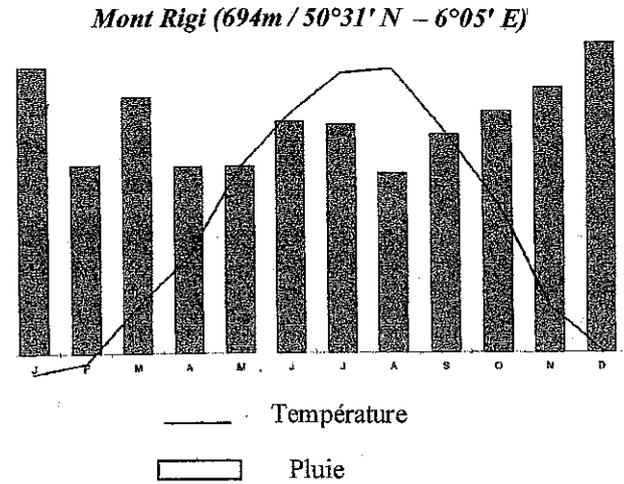
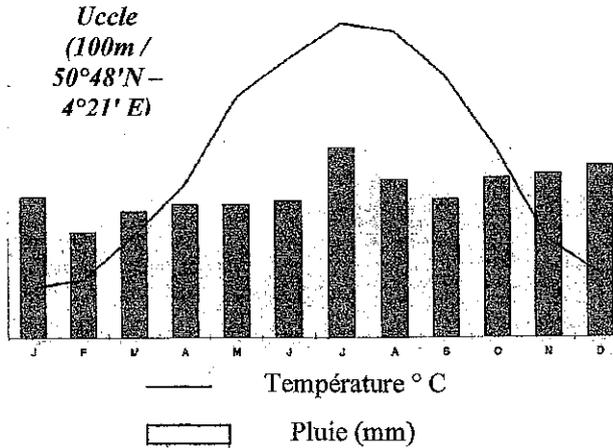
Le microclimat humide et frais qui règne autour des tourbières ressemble à celui de la toundra. Elles sont donc un refuge naturel pour les plantes relictuelles de l'époque où les hauts plateaux ardennais étaient situés dans la zone circumboréale. D'un autre côté, les grands écarts de température, les jours d'été, sont similaires aux conditions observées en haute montagne.

En ajoutant à ce tableau des conditions extrêmes d'oligotrophie (pauvreté en aliments nutritifs) et d'acidité de l'eau, on comprend pourquoi la faune et la flore qui y vivent sont du type « boréo-montagnard ».

Encore quelques mots sur le réchauffement climatique : nous avons consulté les relevés de la température moyenne enregistrée entre 1925 et 1998 à la Baraque Fraiture et, à défaut, au Mont Rigi. Nous avons fait les constatations suivantes :

- entre 1925 et 1998, (74 ans) la température moyenne est de 6,1°
- entre 1975 et 1998, (24 ans) la température moyenne est de 6,5°
- entre 1985 et 1998, (14 ans) la température moyenne est de 6,8°

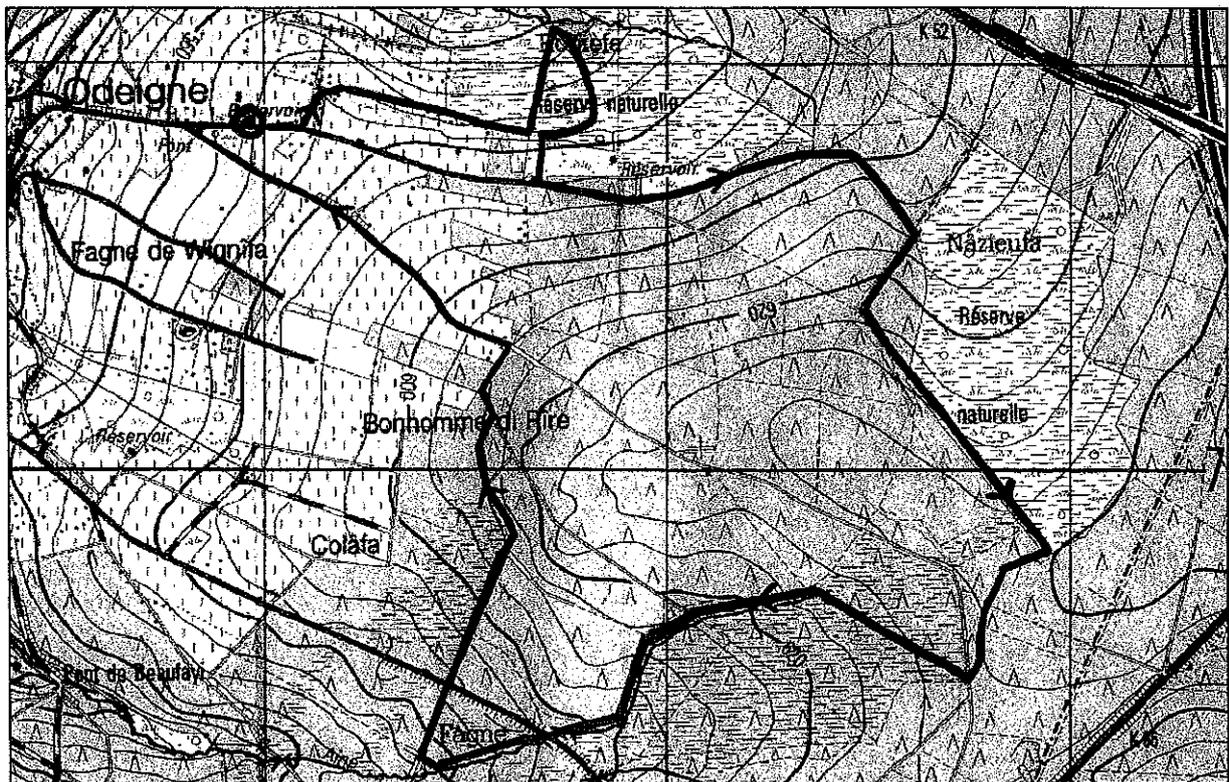
Comparons aussi le diagramme ombrothermique du Mont Rigi (dont les conditions météorologiques sont relativement semblables à celles de la Baraque Fraiture) à celui d'Uccle (référence nationale) :



Nous constatons qu'au Mont Rigi, la pluviosité est nettement plus abondante et la température moins élevée et ce pendant une plus courte période.

OBSERVATIONS NATURALISTES AU COURS DE NOTRE PROMENADE

Après ce préambule, nous nous apprêtons à nous mettre en route mais déjà, sur la butte du réservoir d'eau, quelques touffes de polémoine bleue (*Polemonium caeruleum*) attirent notre attention. C'est une plante à affinité montagnarde. Plus loin, nous rencontrons de nombreux sorbiers des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*) qui, jadis, étaient fréquemment plantés dans les campagnes afin d'attirer les grives ...



Nous dépassons des blocs erratiques témoins de la dernière glaciation et enfin, nous voici dans la première fagne bien cachée derrière des buissons et des arbres de différentes espèces.

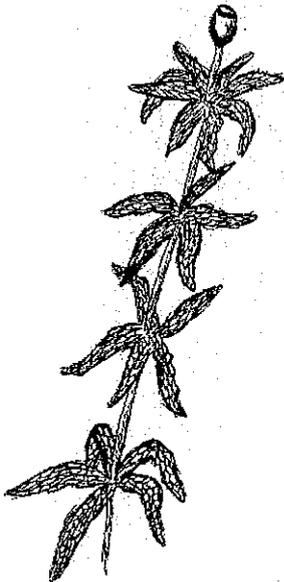
LA FAGNE DE ROBIÈFA

Cette réserve naturelle domaniale de 34 ha séduit tout le monde par sa beauté et sa diversité floristique ; sa particularité est sans conteste son grand nombre d'orchis des sphaignes (*Dactylorhiza sphagnicola*) d'orchis maculé (*Dactylorhiza maculata*) et de leurs hybrides. Par ailleurs, un nombre impressionnant de narthécies ossifragées (*Narthecium ossifragum*) attend début août pour déployer ses immenses coulées d'or spectaculaires.

Continuons à découvrir cette flore si particulière :

Les sphaignes : vedettes de la tourbière, mais...

Les sphaignes sont des plantes sans racines, qui, tout comme les mousses et les hépatiques, appartiennent à l'embranchement des bryophytes. Elles s'installent sur des sols pauvres en oxygène, généralement acides et gorgés d'eau. Leur mode de croissance, en tapis ou en coussins serrés, entrave l'arrivée d'oxygène. Les bactéries ne peuvent donc pas s'y développer et la décomposition classique des végétaux ne peut s'effectuer. Comme la tige est indépendante et croît continuellement vers le haut, les étages inférieurs sont de surcroît privés de lumière et dépérissent. La tourbe peut ainsi se former.



... vedettes discrètes,

... éponges vivantes,

Les sphaignes sont des « éponges » constamment imbibées d'eau. Elles ont besoin, pour croître, d'un climat frais et pluvieux. Elles peuvent retenir jusqu'à 30 fois leur propre poids d'eau. Elles jouent un rôle très important dans la régulation naturelle des cours d'eau.

... forêt miniature.

Plusieurs autres plantes se sont adaptées à ce milieu très particulier et pauvre en éléments nutritifs comme l'azote. Elles dépendent exclusivement de la forêt de sphaignes. Citons en premier lieu :

Les droséras ou plantes carnivores

Pour vivre, la majorité des plantes se contentent de l'air du temps, de lumière, de terre et d'eau. Mais pourquoi certaines d'entre elles consomment-elles de la viande ?

L'azote faisant défaut dans ce milieu très pauvre, le rossolis (*Drosera rotundifolia*) a choisi de piéger les insectes. Pour ce faire, les feuilles de la plante sont pourvues de poils irritables enduits d'un liquide visqueux et acide. Les insectes piégés sont enserrés par ces « mâchoires ». Les glandes de la plante sécrètent un enzyme digestif qui décompose les protéines de la victime et fournit ainsi de l'azote.



La canneberge (*Vaccinium oxycoccos*) et l'andromède (*Andromeda polifolia*)

Ces deux plantes résolvent quant à elles leur manque d'azote en alliant leurs racines à des bactéries. Elles font partie de la famille des *éricacées*, comme leurs proches cousines les bruyères, myrtilles et airelles

La trientale d'Europe (*Trientalis europaea*)

Typique des bois tourbeux en climat rude, cette plante rare est plus fréquente dans les régions boréales. Le Parc Naturel des Hautes Fagnes l'a choisie comme emblème.

Nous ne pouvons passer sous silence les nombreuses lâches et le plaisir de certains lors de leur détermination, ainsi que les scirpes cespiteux (*scirpus caespitosus*). Ces derniers sont-ils d'origine continentale ou d'origine atlantique ? Il faut être un fin botaniste comme Jean pour faire la différence entre les deux origines. Il semblerait qu'il y ait plus d'espèces continentales qu'atlantiques dans cette tourbière.

Au sortir de la fagne, nous découvrons une superbe station de fenouil des Alpes (*Meum athamanticum*) qui est une des plantes montagnardes typiques du Plateau des Tailles tout comme l'arnica (*Arnica montana*) présente dans la fagne, le géranium des bois (*Geranium sylvaticum*) bien présent le long des chemins ainsi que dans certaines prairies et la renoncule à feuilles de platane (*Ranunculus plataniifolius*) fleurissant le long du Fays de la Folie.

Les gouilles

Les gouilles sont des points d'eau de taille variable, issus du suintement de l'eau présente dans les tourbières et les terrains avoisinants. Elles sont d'une importance capitale pour le développement de la biocénose de la zone des sources. On y rencontre notamment le trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*) et le potamot à feuille de renouée (*Potamogeton polygonifolius*). Elles sont le royaume des amphibiens comme les grenouilles, tritons et salamandres. On y rencontre également de nombreux insectes dont les libellules et les demoiselles.

NAZIEUFA

Cette réserve naturelle domaniale de 36 ha est la fagne la plus élevée du Plateau des Tailles. C'est sans conteste la lande la plus ouverte que nous visitons aujourd'hui. Sa spécificité est la camarine noire *Empetrum nigrum* que nous espérons bien rencontrer. Mais, ... avons-nous marché trop vite, n'avons-nous pas été assez attentifs, n'avons-nous pas regardé au bon endroit, ou tout simplement, n'avait-elle pas envie de se faire voir ? La camarine noire est une empétracée, espèce toute proche des éricacées, comme la myrtille de loup, la myrtille commune, l'airielle, la bruyère quaternée, la callune.

Floristiquement moins riche que la fagne précédente, elle est très belle sur le plan paysager. Par contre, la pie-grièche grise, coutumière des lieux, est venue nous saluer...

FAGNE DU POUHON

Enfin, nous voici dans la fagne du Pouhon où l'Aisne prend sa source à plus de 600 m d'altitude. Cette rivière est exceptionnelle par sa diversité : elle prend naissance dans l'univers boréal et achève sa course en univers méridional. Son cours supérieur appartient au type fagnard et coule en pente douce jusqu'à environ 500 m d'altitude. Ensuite, sans crier gare, elle

s'encaisse et devient torrentueuse. Elle appartient alors au type ardennais. A Roche-à-Frêne, elle traverse un énorme massif de poudingue. Puis, à partir du village d'Aisne, son cours appartient au type calcaire. Elle y côtoie le Mont des Pins avec sa végétation quasi méditerranéenne. C'est à Bomal, après 34 km, qu'elle achève sa course en se perdant dans l'Ourthe, à 150 m d'altitude après avoir -sur son trajet- perdu 480 m de dénivelé.

Un intrus dans cet univers : l'épicéa

C'est un exemple de mauvaise adaptation d'une plantation au biotope. Afin d'obtenir de plus grandes surfaces pour l'exploitation forestière, tout en rentabilisant les lieux incultes, l'homme a tenté de coloniser à son profit ce milieu particulier. Un enrésinement a été effectué sur tourbe épaisse. Aujourd'hui, les épicéas y montrent un retard de croissance manifeste. L'exploitation de cette zone pour la sylviculture est par conséquent sans avenir.

Malgré cette gestion inappropriée, l'endroit reste remarquable car il y subsiste heureusement plusieurs magnifiques clairières. La marche y est laborieuse : touradons et marécage sont notre lot. Nous y côtoyons beaucoup de trientales ainsi que la plupart des autres espèces déjà rencontrées précédemment.

Huperzia selago

Une surprise très attendue : une station du très rare lycopode sélagine (*Huperzia selago*) nous attend non loin de la rivière. Les lycopodes représentent les vestiges d'une végétation archaïque datant de l'ère primaire. Cette espèce circumboréale d'ombre ou demi-ombre est un peu particulière. C'est une petite plante de 5 à 30 cm qui pousse parmi les mousses. Ce sont ses bulbilles qui attirent l'attention. Les bulbilles se forment vers le haut sur les rameaux de l'année entre juillet et octobre et se détachent au moindre choc et sont dispersés par le vent. Elle est parfois appelée « herbe aux porcs » car c'est un parasiticide puissant. C'est aussi un violent vomitif qui lui a valu le nom de « mousse purgative ».

Tout au long de notre promenade, Ma-Té ne s'est pas privée de faire une provision de mousses qu'elle compte bien étudier et identifier... La Fagne du Pouhon est particulièrement riche en *Leucobryum glaucum*.

C'était un moment de grand bonheur pour Roland qui revivait sa jeunesse lorsqu'il parcourait ces fagnes avec Jean-Marie Dumont. Sa mémoire des lieux est particulièrement étonnante. Nous reprenons le chemin du retour. Nous longeons **Colafa** où nous découvrons un certain nombre de pieds de fougères des montagnes (*Oreopteris limbosperma*) côtoyant les fougères femelles (*Athyrium filix-femina*). Nous passons par la « forêt bonzaï », jeunes hêtres broutés par le gibier et, arrivés sur la crête avec ses prairies parsemées de géranium des bois, nous nous laissons séduire par les larges horizons.

Une journée bien remplie, qui se termine autour d'une bonne bière du pays.

N.B. Pour une meilleure vue d'ensemble de cette succession de superbes tourbières, nous vous suggérons de relire les articles suivants déjà parus dans les *Barbouillons* :

"Hautes Fagnes", les 24 et 25 juin 2000, p. 56

"Plateau des Tailles : côté est", le 22 juin 2002, p. 76

"Plateau de Saint-Hubert", le 3 août 2002, p. 91, le 3 avril 2004, p. 54 et le 12 juin 2004, p. 99

"Croix- Scaille", le 9 juin 2001, p. 61 et 15 mai 2004, p.83

"Plateau de Rocroi", le 11 juillet 2004, p. 117.

Samedi 26 juin : Prospection botanique au Terme de la Hesse à Glaireuse et dans la carrière de kaolin de l'Arfaye à Libin

Jean-Claude LEBRUN

Les Natus ont, une fois de plus, chaussé leurs bottes pour prospector les sites humides du plateau ardennais.

L'engorgement des têtes de vallée et la pluviosité importante ont induit une végétation de tourbières, de bas-marais peuplés de jonchaies et de landes à molinie qui abritent des plantes très intéressantes.

Nous étions donc très nombreux à visiter pour la première fois la réserve du Terme de la Hesse et la carrière de l'Arfaye.

LE HAUT PLATEAU ARDENNAIS

Pour situer le site dans son ensemble, nous nous rendons d'abord sur un point culminant (alt. 465 m) au lieu-dit "la Voie du Cerf", près de la maison communément appelée "la Maison du Garde". Nous sommes à quelque 200 mètres au nord-ouest de la réserve et de là, le regard embrasse un panorama largement ouvert. À l'horizon, se dessinent les crêtes de Haut-fays, de Daverdisse et de la Croix-Scaille. On peut même deviner le belvédère du Millénaire visité lors d'une précédente excursion. À l'avant plan, au sud, la Lesse a creusé à peine son cours. Par contre elle a entaillé quelque peu les schistes, phyllades et quartzites du Lochkoviën (Dévonien inférieur) vers le nord (vallées de Lesse et Daverdisse). Le site de la réserve s'étend à la limite du Gedinien supérieur et précisément sur l'assise d'Oignies (facies d'Anloy).

C'est donc dans cette grande partie du Synclinorium de Redu, bordé par les failles d'Opont et de Vencimont, que les villages de Villancé, Anloy, Maïssin, Redu, Transinne et Maïssin ont ouvert leurs clairières et délimité leurs espaces enforestés. Le paysage a gagné en austérité avec les plantations de résineux commencées il y a près de 150 ans. Les nombreuses parcelles isolées dans les cultures sont autant d'éléments négatifs dans ce superbe paysage. Elles attestent aussi de la déprise agricole sur ce terroir partagé depuis toujours entre ses activités agro-pastorales et forestières.

LE TERME DE LA HESSE

Nous nous dirigeons ensuite vers la réserve proprement dite en regagnant la route Libin-Libramont dans la direction de Roumont. Cette voie tracée au XVIII^e siècle suit la ligne de partage des eaux : à l'est, le bassin versant de la Lomme (réserve des Troufferies) et à l'ouest, le bassin de la Lesse (réserve du Terme de la Hesse). Pour accéder à cette réserve nous empruntons l'ancien chemin qui reliait Ochamps à Glaireuse. Une clôture en barre l'accès depuis le remembrement pratiqué voici une quinzaine d'années.

Un peu de pédologie

La réserve est composée principalement d'un sol limoneux (67 %) à charge schisto-phylladeuse fortement gléyfiécar engorgé une partie de l'année. Il est composé d'un humus tourbeux reposant sur une couche imperméable d'argile blanche (encart n° 1). La partie la plus sèche (31 %) où s'étend la molinie est composée d'un sol limoneux brun acide à bon drainage et à charge schisto-phylladeuse (Gbbfi) ou schisto-gréseuse (Gbbr).

Les argiles blanches (encart n° 1)

Ces argiles n'ont d'argile que le nom. Il s'agit en fait de sols limono-caillouteux très pauvres caractérisés par une hydromorphie importante dès l'horizon humifère, le sol étant gorgé d'eau une partie de l'année, et par le lessivage du fer. Peptisée à cause de l'acidité due à l'épuisement du sol, cette argile, au lieu de donner des agrégats stables, migre vers le fond et forme une couche de 20 à 30 cm sur laquelle peut s'installer une tourbière à sphaignes. C'est sur ces argiles imperméables que se sont développées les poches tourbeuses de notre région (ex. Troufferies de Libin).

Il ne faut pas confondre ces argiles blanches avec les kaoliniteuses que nous rencontrerons l'après-midi. La kaolinite ($\text{Si}_2\text{Al}_2\text{O}_5(\text{OH})_4$) est un minéral argileux résultant d'une néoformation réalisée dans certaines conditions de drainage et de température. Le vrai kaolin est l'argile la plus pure contenant beaucoup d'alumine. Il provient de la transformation du feldspath. Doux au toucher, il n'est évidemment jamais effervescent à l'acide contrairement à la craie très blanche et est très friable (donc perméable). Cette dernière est une roche sédimentaire provenant de l'accumulation et du durcissement d'une boue calcaire déposée dans des eaux chaudes peu profondes.

Le ruisseau de Vacheray

Avant de pénétrer dans la réserve proprement dite, nous avons prospecté la bande de taillis qui borde le ruisseau de Vacheray. La faible pente et le sol à mauvais drainage provoquent des engorgements où s'accumulent les eaux atmosphériques et celles provenant des nombreuses zones de suintement. Une boulaie rabougrie mélangée d'aulnes (aulnaie-galerie oligotrophe à sphaignes) a colonisé les endroits humides et quelques cépées de chêne s'enracinent dans les endroits plus secs. Le couvert végétal est très varié et les groupements s'interpénètrent formant une mosaïque complexe liée aux variations du microrelief.

Nous repérons des espèces de l'élément boréal et sub-boréal : *Hydrocotyle vulgaris*, *Viola palustris*, *Carex nigra*... qui colonisent ordinairement les bas-marais acides avec *Comarum palustre*, *Agrostis canina*, *C. rostrata*, *C. canescens*, *C. ovalis*, *Epilobium palustre*, *Mentha arvensis*, *Dactylorhiza maculata*...

Notre attention est attirée par un vigoureux peuplement à *Carex paniculata* entouré d'un jonchaie à *Juncus acutiflorus* et d'une mégaphorbiaie vestige d'une prairie

alluviale à reine des prés (ancienne prairie de fauche). Nous déterminons : *Galium palustre*, *Lotus pedunculatus*, *Ranunculus flammula*, *Dryopteris carthusiana*, *Epilobium obscurum*, *E. palustre*, *Angelica sylvestris*, *Scirpus sylvaticus*, *Mentha arvensis*, *Deschampsia cespitosa*, *Juncus bulbosus*, *Scutellaria minor*, *Brachypodium sylvaticum*, *Lysimachia vulgaris*, *Valeriana repens*...

À l'ombre des quelques chênes, sur des fragments de landes plus ou moins sèches, se développent : *Luzula multiflora*, subsp. *congesta*, *Lonicera periclymenum*, *Maianthemum bifolium*, *Campanula rotundifolia*, *Pimpinella saxifraga*, *Potentilla erecta*, *Calluna vulgaris*, *Hypericum maculatum*, *Vaccinium myrtillus*, *Polygonatum verticillatum*, *Carex pallescens*, *Anthoxanthum odoratum*, *Carex remota*,...

Le long du ruisseau, les rives s'égaillent de touffes d'*Athyrium filix-femina*, de *Blechnum spicant*, de *Callitriche platycarpa* et de *Caltha palustris*.

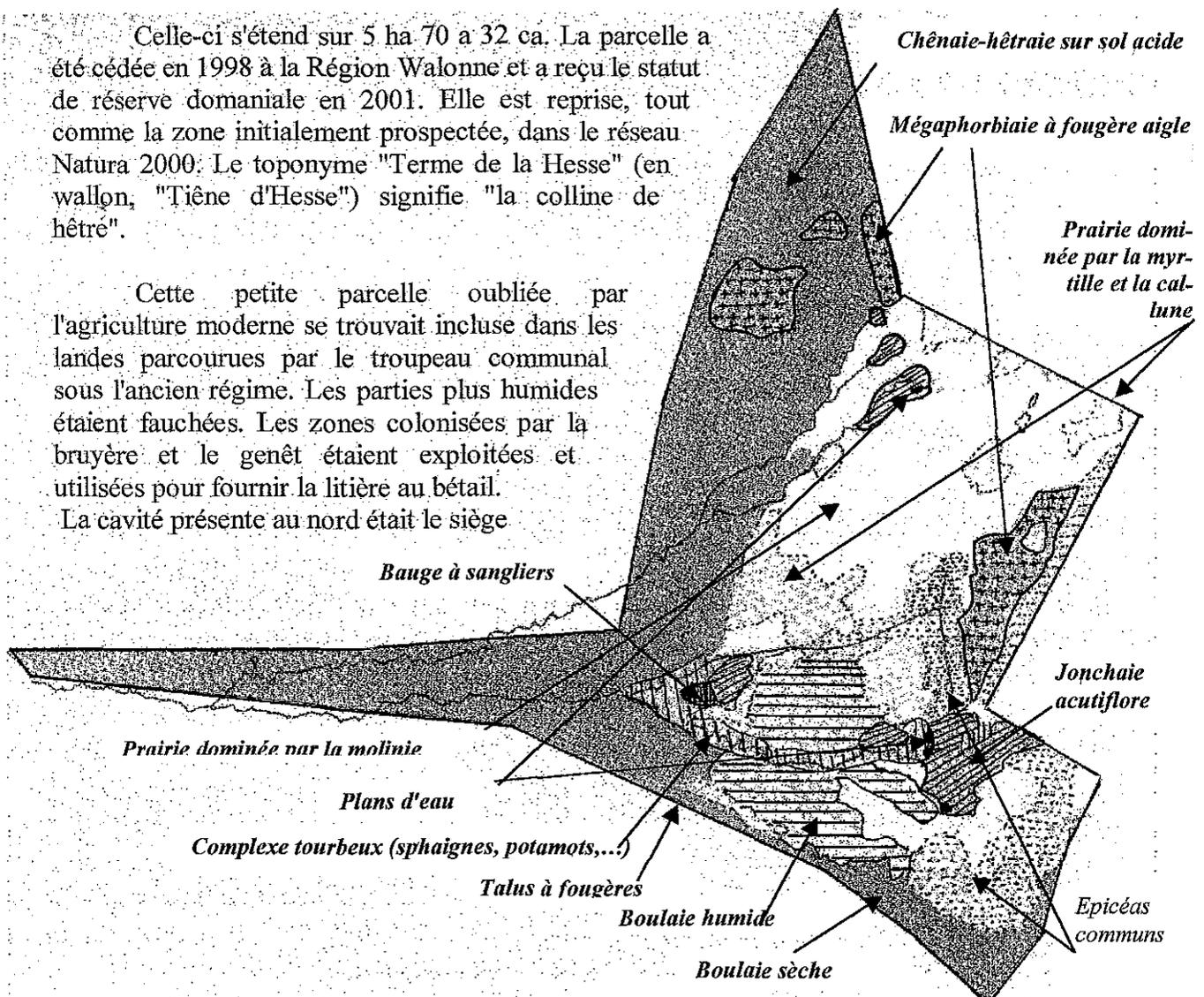
Sur les arbres en décomposition, nous observons quelques champignons qui n'attendent pas l'automne pour réaliser leur travail d'éboueurs de la nature : *Polyporus ciliatus*, *Bjerkandera adusta*, *Crepidotus mollis*, *Stereum varicolor*...

La réserve proprement dite

Celle-ci s'étend sur 5 ha 70 a 32 ca. La parcelle a été cédée en 1998 à la Région Wallonne et a reçu le statut de réserve domaniale en 2001. Elle est reprise, tout comme la zone initialement prospectée, dans le réseau Natura 2000. Le toponyme "Terme de la Hesse" (en wallon, "Tiène d'Hesse") signifie "la colline de hêtré".

Cette petite parcelle oubliée par l'agriculture moderne se trouvait incluse dans les landes parcourues par le troupeau communal sous l'ancien régime. Les parties plus humides étaient fauchées. Les zones colonisées par la bruyère et le genêt étaient exploitées et utilisées pour fournir la litière au bétail.

La cavité présente au nord était le siège



d'une petite carrière et les grands fossés situés au centre seraient, d'après les témoignages recueillis, les vestiges d'un essai de captage réalisé par les habitants de Glaireuse après la guerre de 1940-45.

Notre première incursion en aval de la réserve nous a déjà livré une grande partie des groupements que nous retrouvons dans la réserve proprement dite. Cependant, ils y sont nettement mieux délimités et s'enrichissent de quelques plantes intéressantes. La carte tracée à partir de tableaux phytosociologiques² dressés par M. TANGE résume assez bien la situation perçue sur le terrain lors de notre visite.

Nous avons pu observer les nombreuses plages d'*Hypericum elodes* en début de floraison soit dans la mare principale, soit le long de son exutoire. Cette plante assez rare s'associe au *Potamogeton polygonifolius* et voisine avec la jonchaie à *Juncus acutiflorus* où nous trou-

² Jérôme MAHIN, Elaboration du plan de gestion de la réserve naturelle domaniale du "Terme de la Hesse", travail de fin d'étude en vue de l'obtention du titre de gradué en agronomie, Département agronomique, La Reid, juin 2004 (la carte des groupements s'inspire de ce travail).

vons de nombreux pieds d'*Eriophorum angustifolium*, de *Drosera rotundifolia*, de *Vaccinium oxycoccos*, de *Dactylorhiza maculata sp. elodes*, de *Carex rostrata*. Ces plantes révèlent la présence d'une couche de tourbe et soulignent l'acidité et l'oligotropie de l'eau (type fagnard).

La traversée de la lande à *Molinia caerulea* nous a permis de rencontrer des zones plus sèches (à *Vaccinium myrtillus*, *Nardus stricta*, *Polygala serpyllifolia*, *Potentilla erecta*, *Trientalis europaea*...) et plus humides (à *Juncus acutiflorus*, *J. bulbosus*, *Shagnum* et *Pedicularis sylvatica* - que nous retrouverons cet après-midi...)

La boulaie tourbeuse à *Betula alba* et la chênaie sessiliflore à *Quercus petraea* ont surtout permis aux quelques affamés de se régaler de myrtilles tandis que nos entomologues "fauchaient" de leurs filets les touradons de molinie. Ils seront d'ailleurs les derniers à nous rejoindre pour visiter le second site.

LA CARRIERE DE KAOLIN DE L'ARFAYE

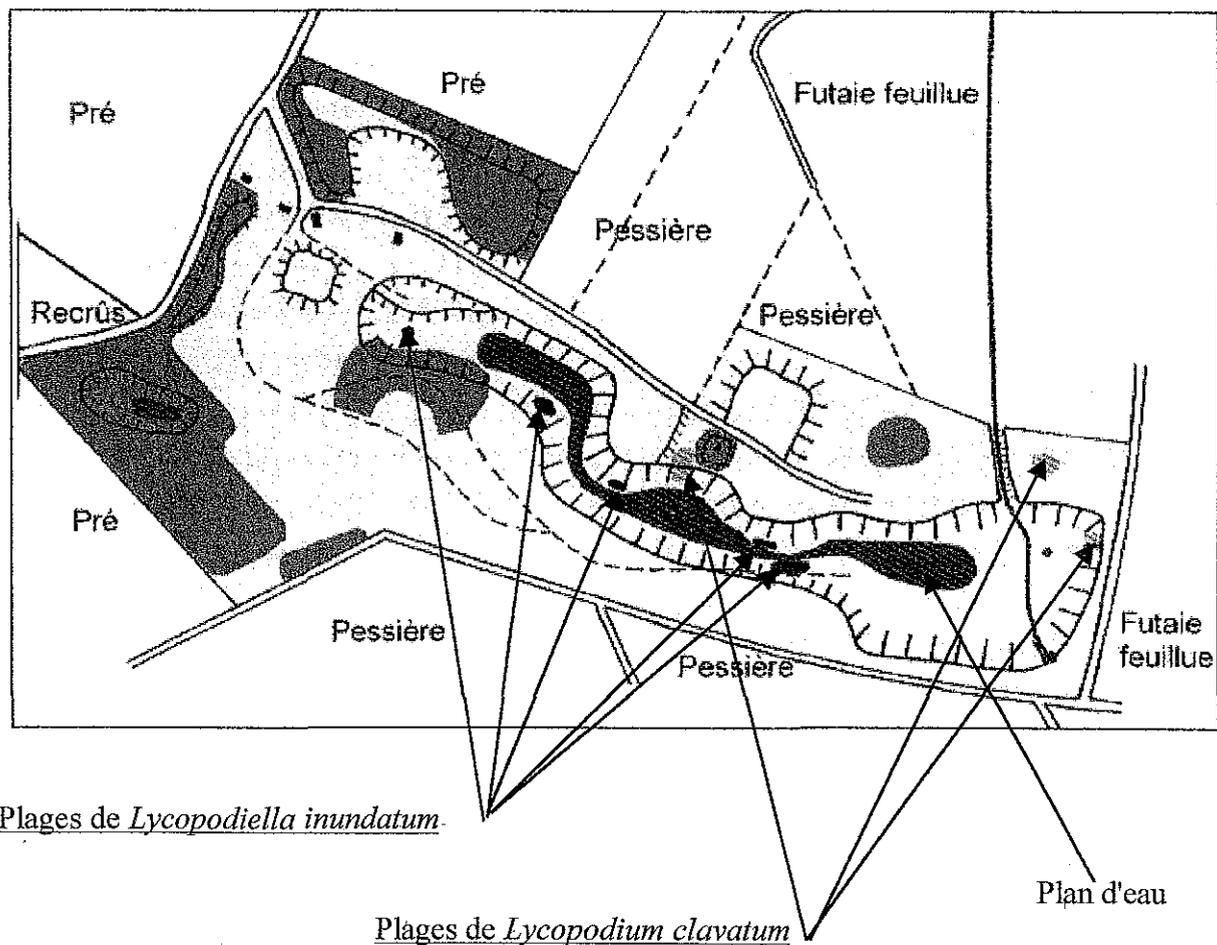


Schéma de la carrière : localisation des plages de Lycopodiella inundatum et de Lycopodium clavatum
(Ext. : Natura Mosana, Vol. 56, n° 1, p. 6)

Cette carrière s'étend sur une dizaine d'hectares et se situe sur les hauteurs de Libin, à la limite du bassin de la Lesse (l'exutoire alimente le ruisseau de Libin). Son exploitation débuta en 1955. Au cours des dernières années, les prélèvements ont été fortement réduits; ce

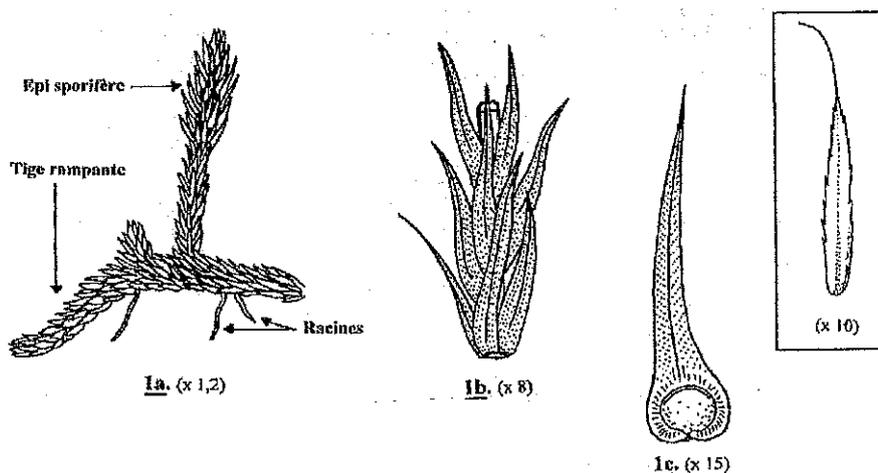
qui explique la recolonisation végétale que le promeneur peut y rencontrer. Le site comprend une excavation en forme de fosse allongée de près de 400 m et occupée par des pièces d'eau qui communiquent mais sont de profondeurs différentes. Plusieurs replats et talus aménagés dans les argiles et arkoses décomposées (sableuses) offrent des substrats variés accueillant une grande diversité végétale. La carrière de l'Arfaye a été reconnue de très grand intérêt biologique dans le cadre de l'inventaire des carrières de Wallonie (Remacle, 2001 et 2002)³.

Les colorations blanches contrastent avec les coulées rougeâtres et se mêlent avec toutes les nuances vertes de la végétation en ce début d'été. Personne ne reste insensible à la beauté du site... pourtant artificiel! Dommage que, chaque année, il voit le passage d'un enduro qui creuse à nouveau les pistes et empêche l'extension du couvert végétal.

Intérêt botanique

Accueillis par un chevalier cul-blanc, nous avons d'abord prospecté un premier plan d'eau. Il nous a livré toute une série de plantes liées au groupement amphibien dominé par *Juncus bulbosus*, *Agrostis stolonifera*, *Potamogeton natans*, *Juncus tenuis*, *Ranunculus flammula*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Eleocharis palustris*... Ces plantes révèlent le caractère oligotrophe de cette pièce d'eau.

En contournant l'étang principal, sur le pourtour de l'excavation, nous traversons des lambeaux de landes à callune. *Calluna vulgaris* y est accompagné de touffes de *Molinia caerulea*, *Carex pilulifera*, *Genista pilosa*, *Potentilla erecta*... C'est à cet endroit que se développe *Lycopodium clavatum*. Dans les parties plus basses et plus humides, généralement proches d'un suintement latéral, de nombreuses plages de *Lycopodiella inundata* (6 zones répertoriées) accompagnées de *Juncus tenuis*, *J. articulatus*, *J. effusus*, *Carex demissa*, *C. panicea*, *Hypericum pulchrum* et *Drosera rotundifolia*....



*Lycopodiella
inundata.*
Ext. : Bull. Soc. Hist.
nat. Ard. t. 93 (2003)

1a : Aspect général
1b : Tige et feuilles
végétatives
1c : Sporophylle
Dans l'encadré, feuille
végétative de *Lycopo-
dium clavatum*

C'est sur la partie la plus orientale que nous avons admiré la *drosera* qui, à ce stade de la recolonisation végétale, n'est soumise à aucune concurrence et se développe d'une façon spectaculaire. Pour nombre d'entre-nous, nous n'avions jamais vu des stations où cette espèce forme de véritables tapis rouges... Impressionnant!

³ Les personnes désireuses d'étudier plus en profondeur ce site trouveront une étude complète, rédigée par Annie REMACLE et publiée dans *Natura Mosana*, vol. 56, n° 1, 2003.

Proches de la formation flottante à *Potamogeton polygonifolius*, des fragments de jonchaie se sont développés, dominés par *Juncus effusus*, *J. acutiflorus* et *J. articulatus*. À quelques mètres de la rive, une touffe d'*Alisma plantago-aquatica* s'étend progressivement.

En parcourant la partie sud, nous avons traversé une lande superbe de *Nardus stricta*. Cette graminée était très fréquente dans les maigres pâturages des landes ardennaises. Lorsqu'on la rencontre aujourd'hui, elle est souvent étouffée par les plantes voisines. Ici, elle apparaît comme une pionnière et développe des touffes vigoureuses remarquables. Le nard s'associe au rare *Pedicularis sylvatica* (en fin de floraison), mais aussi à *Calluna vulgaris*, *Carex panicea*, *Hypericum perforatum*, *Centaurium erythraea*, *Polygala serpyllifolia*, *Juncus squarrosus*,...

LA FANGE DE TAILSUS

Malgré l'heure avancée, quelques naturalistes ont poursuivi leurs investigations botaniques et entomologiques par une courte visite dans la fange de Tailsius.

Cette lande, située sur le bassin versant de la Lomme, s'est peuplée de molinie et seules quelques mares accueillent les groupements végétaux typiques des bas marais. Contrairement à la réserve des Troufferies de Libin, elle ne semble pas évoluer vers un boisement progressif, malgré la présence de nombreuses pessières sur son pourtour.

Beaucoup moins riche d'un point de vue floristique, (nous ajoutons *Wahlenbergia hederacea* à notre liste de plantes) elle garde néanmoins un intérêt non négligeable d'un point de vue paysager et hydrographique. Elle constitue un habitat de choix pour l'avifaune, l'entomofaune et l'herpétofaune⁴.



La callune. Cette bruyère couvrait les sols pauvres d'Ardenne jusqu'au XIX^e siècle.
Ext. : *Les tourbières*, Fiche technique et pédagogique n° 8, Espaces et Recherches Association, Clermont-Ferrand.

Bibliographie : Annie REMACLE, "Un site de grand intérêt biologique : La carrière de kaolin de l'Arfaye à Libin (province de Luxembourg, Belgique)" in *Natura Mosana*, Bulletin trimestriel publié avec l'aide du Ministère de la Région wallonne, Division de la Nature et des Forêts, Vol. 56, n° 1, Janvier-Février-Mars 2003.

⁴ Voir études réalisées par Goffart en 1990 (Base de données Aves-Rainne)

Samedi 3 juillet : Découverte de deux sites privés à Wellin

Olivier ROBERFROID

Une année passée à Wellin m'a permis quelques observations naturalistes intéressantes, entre autres sur deux sites privés, les terrains agricoles de la ferme des Hayettes au nord du village et le site de la carrière « Fond des Vaux » sur la route de Rochefort.

Malheureusement, lors des visites en ce début juillet, certaines plantes rares observées sur les deux sites en 2003 ne seront pas revués tandis que le climat frais de ce jour a laissé les entomologistes sur leur faim.

LA FERME ARC-EN-CIEL AUX HAYETTES

Sur plus d'un hectare de culture maraîchère, depuis une dizaine d'années, est expérimentée, dans cette ferme, une méthode agricole alternative, la permaculture. Elle s'est développée surtout, en Europe, dans les régions germanophones et s'est axée sur quelques principes théoriques de base comme, par exemple :

- le non-labour en profondeur du sol afin de ne pas détruire chaque année la structure de la rhizosphère : ici, des cochons de races diverses et rustiques travaillent la terre, surtout en hiver (et l'enrichissent avec leurs déjections) tandis qu'un fraissage superficiel avec un motoculteur permet de préparer le sol avant les semis ou les plantations.
- l'absence d'intrants chimiques ou de compost préparé : dans la ferme, des rebuts d'exploitation forestière (écorces, petites branches, copeaux... de feuillus) actuellement mis en tas durant environ une année, sont étalés sur les terres de culture.
- création d'un écosystème agricole équilibré et diversifié : par la plantation de haies d'arbres indigènes et adaptés à la région, par le rejet des pesticides, par la préservation des plantes plus rares lors des sarclages, par la plantation de fleurs ou d'aromates entre les cultures qui attirent de nombreux insectes, etc. .
- couverture permanente du sol : en laissant les « mauvaises herbes » joncher le sol (mulch), en plantant de la consoude entre les lignes à certains endroits, en favorisant la plantation des légumes plutôt que le semis, par la présence d'arbres fruitiers...

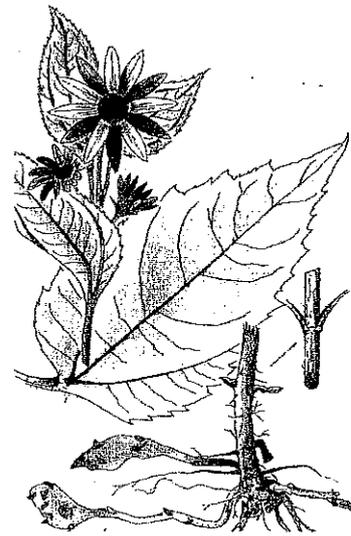
Lors de notre traversée de la propriété, nous avons pu observer, à côté de nombreux légumes dont certains peu connus ou même oubliés comme la claytone, le panais, le raifort, le topinambour, quelques plantes intéressantes des zones agricoles : *Chenopodium ficifolium* (graines pourvues de dépressions nettes), *Veronica agrestis*, *Hordeum secalinum*. Malheureusement, des espèces comme *Veronica polita*, *Chenopodium hybridum*, *Stachys arvensis*, *Anagallis arvensis ssp. coerulea*, vues en 2003, ne seront pas observées, mais il était bien sûr peu évident de déambuler avec un groupe entre les lignes de légumes pour (re)découvrir ces adventices très localisées...

Dans un ancien jardin aujourd'hui en friche, la présence de plantes sauvages, semées il y a 2 ou 3 ans, suscite un débat sur la problématique de la prolifération possible de ces espèces dans la nature. Nous notons par exemple, *Isatis tinctoria*, superbe crucifère tinctoriale à l'origine de la couleur indigo, *Chrysanthemum* (pardon *Glebionis* (sic) selon la dernière édition de la flore) *segetum*, *Leonurus cardiaca* (?) (l'agripaume), *Anthemis tinctoria*...

Un bouillon blanc très prolifère et très grand que j'avais pris pour *pulverulentum*, se révélera être finalement *Verbascum lychnitis*. Avant de nous sustenter au lieu-dit « Les Vignes », nous observons encore une belle station de *Sambulus ebulus* ainsi que *Ajuga genevensis*, *Astragalus glycyphyllos* et *Bunium bulbocastanum*.

LA CARRIERE « FOND DES VAUX »

Accessible avec une autorisation certains jours, cette immense exploitation, en pleine extension vers l'ouest et Froidlieu et qui est coupée en deux par la route vers Rochefort, a été reprise, depuis quelques années, par des entrepreneurs du nord du pays qui y ont insufflé un nouveau dynamisme et assaini le site dans un esprit de respect de l'environnement naturel. Mais concilier impératif économique et préservation de la biodiversité ne se fait pas sans douleur quand prime le rendement. En effet, des plantes rares en Caestienne et observées en 2003 avec Pierre Limbourg, sont apparemment disparues : *Chenopodium rubrum*, *Ranunculus sceleratus*, *Herniaria glabra*, les deux premières suite à la construction d'un chemin (afin, sans doute, de relier directement la carrière à la E 411) qui a recouvert une partie des vases exondées d'un étang dont les eaux sont pompées, surtout en été et servent au lavage des cailloux.



Le topinambour : Helianthus tuberosus

Dans un autre étang, nous avons pu retrouver *Zannichellia palustris* et *Potamogeton* *cfr. berchtoldii*. Les autres espèces, peu communes dans la région, observées sur le site sont :

- **milieux humides à frais** : *Myosotis caespitosa*, *Myriophyllum spicatum*, *Plantago major* *ssp. intermedia*, *Potamogeton crispus*, *P. natans*, *Ranunculus flammula*, *Veronica anagallis-aquatica*.
- **milieux secs** : *Erigeron acer*, *Minuartia hybrida*, *Pastinaca sativa*, *Teucrium botrys*.
- **sur un replat au sommet de la partie est** (non visité en 2004) : *Anagallis arvensis* *ssp. foemina*, *Cichorium intybus*, *Epipactis atrorubens*, *Euphorbia exigua*, *Gymnadenia conopsea*, *Stachys alpina*.

Ajoutons qu'une plante invasive se répand, comme dans d'autres régions : *Erigeron annuus*.

Au niveau faunistique à noter pour 2003 :

- **ornithologie** : comme nicheur : petit gravelot, poule d'eau (au moins 3 nichées en 2003), foulque, grèbe castagneux, faucon crécerelle (3 jeunes en 2003), pipits des arbres (nombreux chanteurs au sommet à l'ouest), en migration : chevaliers cul-blanc et guignette
- **herpétofaune** : crapaud commun, grenouille verte, alyte accoucheur (entendu ce 3 juillet), lézard des murailles.
- **entomologie** : la libellule *Orthetrum brunneum* et le papillon *Brentis ino* (la grande violette, sans doute de passage).

Le responsable de la carrière affirme avoir suivi des colloques sur la meilleure manière de gérer ce type d'exploitation en préservant au mieux la biodiversité. Affaire à suivre... et à surveiller.

N.B. : 1 km. à l'est, se trouve la carrière « des Limites » beaucoup moins attirante pour le botaniste. À noter quand même une remarquable station de *Carduus nutans* au sommet, le long d'un champ (obs. 2003).

Dimanche 11 juillet : Prospection botanique dans deux sites du plateau de Rocroi

Roland BEHR

RÉSERVE BIOLOGIQUE FORESTIÈRE DU TROU DU BLANC

Cette réserve est située sur la commune de Gué d'Hossus et jouxte la frontière de la Belgique ; le Ruisseau des Censes lui servant de limite sur son Nord. Elle forme un ensemble de différents milieux d'une surface totale de 83 ha et nous ne visiterons que sa partie dite « Le Grand Marais ». Le reste de la réserve est constitué de bois tourbeux à *Osmunda regalis*, *Carex laeavigata* avec des plages importantes de *Drosera rotundifolia*.

L'insert de la réserve que nous avons visité est une des rares landes à *Rhynchospora alba* de notre département. De son importante richesse floristique nous citerons : *Carum verticillatum* qui ne franchit pas la Meuse, *Dactylorhiza sphagnicola*, *Drosera rotundifolia* avec quelques pieds de la variété corsica (G.H. PARENT), *Wahlenbergia hederacea* qui a franchi la frontière fuyant l'ombre des épicéas belges, *Comarum palustre* et *Menyanthes trifoliata*.

Les mesures de réhabilitation du site ont consisté :

- à créer des seuils de retenue du petit affluent du ruisseau des Censes pour remettre en eau la grande plage de *Drosera rotundifolia*. Elle s'asséchait et devenait une tourbière haute.
- à pratiquer de l'étrépage sur deux placettes. Le résultat a été au delà de notre espérance, nous avons vu apparaître notamment : *Drosera intermedia* et *Lycopodiella inundata*, des espèces qui nous étaient inconnues en 1982, lorsque nous avons étudié le site pour proposer des mesures conservatoires.

De sa richesse entomologique citons : *Boloria aquilonaris* et *Heodes vigaureae* ainsi qu'une quinzaine d'odonates protégés à l'échelon national.

La prairie ainsi que les talus bordant le chemin à proximité de la barrière limitant l'entrée de la réserve comportent une importante population d'une ombellifère très rare dans nos Ardennes : *Conopodium majus*.

L'ÉTANG DOBY

Le repas fut tiré des sacs sur l'aire de débardage à proximité de l'étang. Cette pièce d'eau enclavée dans la forêt est une création des Ardoisières de Rimogne pour le lavage des ardoises avant expédition. L'originalité de sa flore est constituée d'une ceinture très dense de *Leersia oryzoides* et de *Littorella uniflora* bordant le barrage de l'étang. Sur sa rive gauche, un petit assec est souvent présent. Nous y trouvons l'unique station de *Drosera* dans son espèce *intermedia*, localité connue depuis 1922. Sous la nappe d'eau bordant cet assec nous aurions dû trouver : *Myriophyllum alterniflorum* et *Myriophyllum verticillatum*.

Et... la surprise du chef : *Pilularia globulifera* qui ne laisse apparaître que ses feuilles filiformes bien alignées sur plusieurs rangées et dont quelques unes présentent une crosse terminale. Cette magnifique découverte est d'un de nos amis qui a eu la chance de trouver l'étang en assec. Notre merveille s'est alors présentée à lui avec ses fructifications. À notre grand regret, le jour de notre visite, toutes ces plantes étaient sous 20 cm d'eau.

La queue de l'étang possède la seule station de notre département d'*Hypericum elodes*. Sur la vase bordant l'arrivée du ruisseau s'est installée une belle station de *Ranunculus peltatus*.

Nous ne citerons pas toutes les plantes communes aux deux sites et courantes sur les landes et marais oligotrophes de l'Ardenne stricto sensu. Et, pour terminer ce compte rendu, j'ajouterai toutes mes excuses à Mathé, les characées n'étaient pas au rendez-vous !

Dimanche 25 juillet : Visite de quelques sites menacés en Lesse et Lomme et qui ont fait l'objet d'une intervention de la commission permanente de l'Environnement des Naturalistes de la Haute-Lesse, en 2003 et 2004.

Bruno MAREE

Rien ne vaut une bonne visite sur le terrain pour mieux comprendre les enjeux des prises de position de notre association en matière d'environnement et pour percevoir la complexité de certains dossiers. C'était l'objectif principal de cette journée de prospection qui nous conduisit de Belvaux à Eprave, en passant par Ave et Lessive.

PREMIER SITE : LA VALLÉE DU RI D'EN FAULE À BELVAUX

Depuis plusieurs années, un litige oppose la commune de Rochefort avec un notable de cette même ville : aménagement illégal d'un étang, importante modification du relief, perturbation du site occupé par une résurgence... et, aujourd'hui, extension d'un abri de chasse. Le tout, dans la plus totale illégalité ! La chronique « Environnement » des « Barbouillons » a déjà évoqué ce sujet à quelques reprises et, malheureusement, ce dossier ne sera sans doute pas refermé de sitôt !

Nous profitons de la balade dans cette remarquable vallée du Ri d'En faule pour rendre une petite visite à la station de Belladone (*Atropa belladonna*), et pour rappeler la toxicité de cette Belle Dame. Les alcaloïdes contenus dans toute la plante (hyoscyamine, atropine, scopolamine) ont la propriété de provoquer une dilatation de la pupille, mais ce sont surtout les baies juteuses de la taille d'une cerise qui ont parfois tenté fatalement certains gourmands ignorants. Leur ingestion provoque des troubles digestifs, cardiaques, respiratoires et visuels accompagnés de délire et d'hallucinations... et l'issue est souvent fatale !

Nous quittons cette dangereuse beauté qui plonge certains participants dans de funestes pensées où il est parfois question de belle-mère, de voisin désobligeant ou de notable indélicat et peu sensible à l'environnement... Petit passage par les « Rapides de la Lesse » dont les strates verticales du calcaire marquent le versant sud de l'anticlinal de Wavreille et regard lointain vers le Gouffre de Belvaux, patrimoine géologique exceptionnel usurpé par une entreprise privée avec la bénédiction des responsables politiques locaux : ticket et transport en « Safari-car » obligatoires !

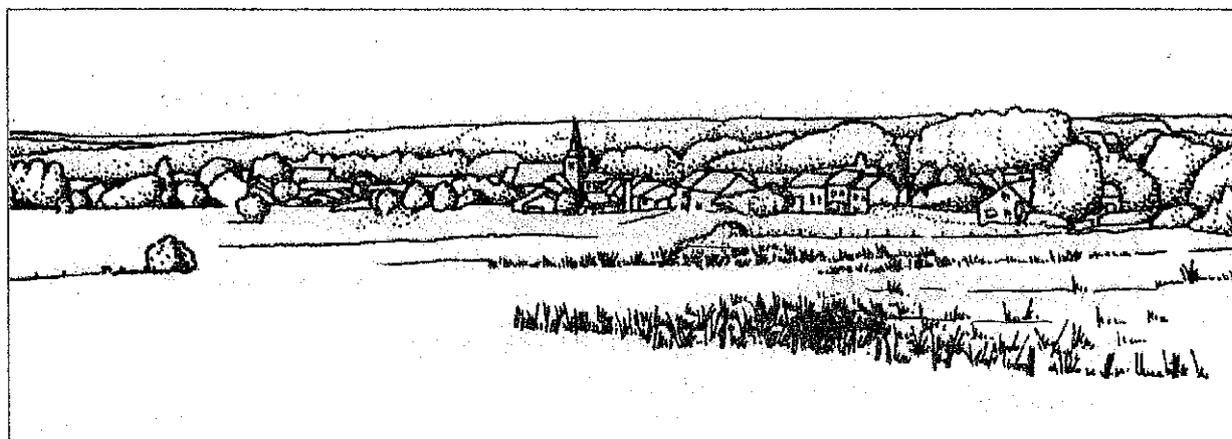
On râle un peu et on rêve aussi de faire sauter cette clôture : ça fait du bien ! Puis, on va plus loin !

DEUXIÈME ÉTAPE : LE TIENNE DU BORQUET, À AVE

Daniel Tyteca nous accompagne pour cette visite et pour nous exposer la problématique complexe de ce site Natura 2000 : objectifs Natura 2000, projet Life-Nature « Pelouses calcaires », informations auprès de la population suite aux coupes effectuées, effets du pâturage des moutons, flore à protéger, position à propos de la création d'une petite plaine de jeux sur le site, demande d'installation d'une cabine électrique par la société Electrabel... Rien n'est simple quand il faut, dans l'urgence, prendre des décisions et trouver les meilleures solutions pour sauvegarder un site !

TROISIÈME ÉTAPE : LE BOIS DE LA HÉRONNERIE À LESSIVE

On sait qu'une demande de modification du plan de secteur a fait l'objet d'une procédure initiée par la commune de Rochefort, le Bureau Économique de la Province de Namur et la société Belgacom. Pour faire simple, il s'agit de créer une zone d'activités économiques destinée aux « Nouvelles Technologies » sur un site qui, pour les Naturalistes de la Haute-Lesse, mérite vraiment beaucoup mieux. Desservie par une position un peu ambiguë des R.N.O.B., notre association et, à titre personnel, plusieurs de nos membres, ont toutefois fait part clairement de leur opposition à ce projet, dans le cadre de l'enquête publique suivant l'étude d'incidence. Aux dernières nouvelles, l'autorisation aurait été accordée le 1 juillet (juste avant son départ) par le ministre Forêt mais avec de fortes restrictions : affaire à suivre !



Panorama. Ext. : Agnès SINZOT, Histoire d'eau... à Lessive, Synd. d'initiative de Lesse et Lomme, 1981

QUATRIÈME ÉTAPE : UN SYMPATHIQUE JARDIN...

Celui de Monsieur et Madame Collignon, de Lessive, qui nous invitent pour le pique-nique avec une bonne petite tasse de café, du crémique, de la gelée de groseilles « maison »... Pas de problèmes d'environnement, ici : un vrai petit paradis et tous nos remerciements pour le chaleureux accueil des propriétaires !

CINQUIÈME ÉTAPE : LE « TIENNE DEL ROCHE », À ÉPRAVE

Ici, par contre, les sujets d'inquiétudes ne manquent pas. Nous évoquons, en les recontrant, les camps scouts, leur prolifération et le comportement totalement inadmissible de certains responsables de ces camps, mais aussi des locataires de terrains. L'Échevin de l'Environnement de la commune de Rochefort, Monsieur de Barquin, est très sensibilisé par ce problème et une réunion de bilan est prévue après la saison estivale.

Le paysage observable du haut de la fortification romaine permet de regretter, une fois de plus, la mise en place des bernes de béton (inutiles et inesthétiques), dans le virage de l'hôtel Henri IV, entre Han et Rochefort. Le bourgmestre, Monsieur Bellot, nous avait affirmé, par écrit, que cet aménagement ne pouvait être que temporaire : en mars 2002 !

Nous effectuons alors une petite visite à la résurgence du Rond-Tienne qui, l'an dernier, a subi une modification de relief par la mise en souterrain d'une partie de son lit : des travaux tout à fait illégaux sur ce site Natura 2000. Procès-verbal a été dressé par l'ingénieur de la DNF chargé du suivi des sites Natura 2000 pour la région de Dinant. Encore une affaire à suivre...

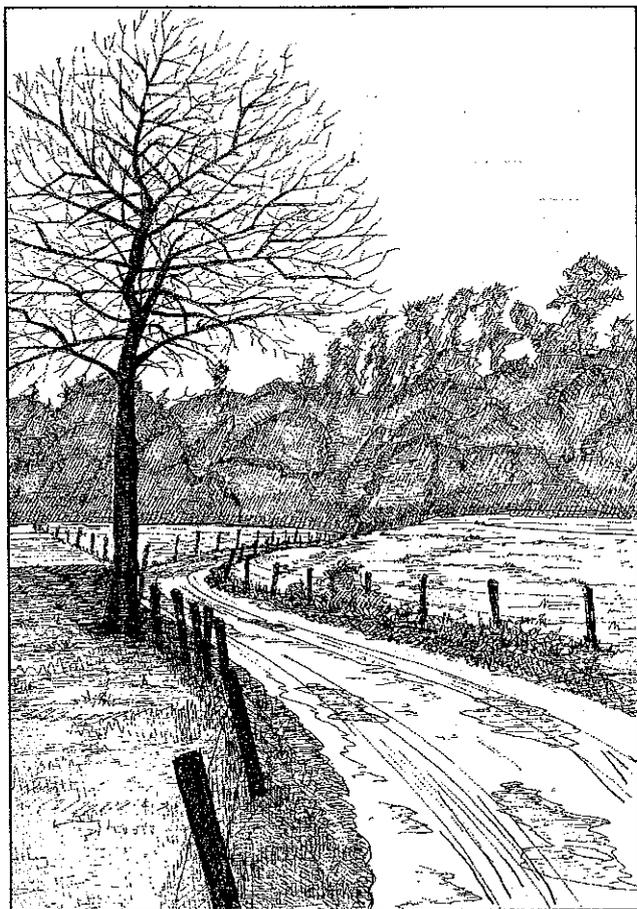
Enfin, la promenade que nous réalisons à proximité de la Grotte et de la Résurgence d'Eprave permet de décrire en détail le projet de la Commission Locale de Développement Rural de Rochefort qui envisage de « valoriser » l'ensemble du site, un site protégé par un arrêté de classement de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles. Un avant-projet d'aménagement où il était question de création de parking, de coins de repos et de barbecues, de passerelle sur la Lomme, d'installation de mobilier urbain... a déjà fait l'objet d'une première intervention des Naturalistes de la Haute-Lesse, en 2001. Voici, pour information à nos membres, les arguments que nous avons développés et adressés, à l'époque, au Président de la CLDR de Rochefort :

1. *Actuellement, et surtout en période estivale, le site (partiellement classé) subit déjà une importante fréquentation qui perturbe évidemment la quiétude du lieu, mais aussi les équilibres biologiques de cette zone calcaire fort intéressante située dans la Zone de Protection Spéciale de Lesse et Lomme.*
2. *Le petit parking situé en bordure du Tienne « Sur le Mont » nous semble suffisamment vaste et aménagé pour recevoir ceux qui doivent se rendre jusque là en voiture. Faut-il y amener davantage de véhicules ? Ne faut-il pas privilégier une arrivée pédestre ?*
3. *Un aménagement d'une aire de barbecue à la lisière du bois nous paraît totalement inopportun, dangereux, coûteux d'entretien et source de nuisances importantes difficilement contrôlables. Est-ce ce genre de public que l'on souhaite attirer sur ce site ?*
4. *A quelques légers aménagements près, l'accessibilité et la sécurisation du chemin descendant du point de vue, au sommet du Tienne de la Roche, jusqu'à la résurgence nous semblent assurées et ne nécessitent pas de travaux importants. Il est parcouru annuellement par des milliers d'élèves des Masures ou des classes vertes de Wellin sans que cela n'ait jamais posé de problème.*
5. *La mise en place de « mobilier urbain », outre l'appellation incongrue pour ce type de milieu « naturel », ne nous semble pas justifiée pour des marcheurs, randonneurs, promeneurs ... visitant ce site. Il est toujours possible, et préférable, de s'asseoir sur les nombreuses pierres présentes sur le site et d'emporter ses déchets avec soi ! De plus, de tels aménagements, tels qu'ils sont prévus sur le plan consulté à l'administration communale, en bordure de Lomme, dans le petit bois de mélèzes, ne résisteront sans doute pas aux prochaines crues de la rivière.*
6. *La mise en place de la passerelle, visiblement destinée à rendre le site accessible en venant de Rochefort, risque aussi de conduire et de disperser le public vers des zones fragiles et jusqu'à présent plus ou moins épargnées, à savoir le Tienne des Maulins et le Bois de Wérimont tout proches.*
7. *Enfin, le budget envisagé pourrait être destiné à l'entretien et à la sauvegarde de sites naturels existants qui sont aussi des pôles d'attractions diffus pour un tourisme de qualité dans la région de Rochefort. Cela ne nécessite généralement pas des aménagements importants défigurant la beauté de zones censées attirer, par cette beauté, les touristes à Rochefort.*

Nous rappelions aussi, dans les divers courriers adressés aux initiateurs, aux différents intervenants et aux décideurs du projet, que les sites de Sur le Mont (9 ha 66), du Tienne del Roche et d'Al Justice (15 ha 77) sont des Réserves Naturelles d'Ardenne et Gaume et font l'objet d'une convention avec la commune de Rochefort, en date du 27 avril 1994. L'article 7 de cette convention prévoit que : « *Tout projet d'installation d'infrastructure de détente, d'aliénation, de construction, d'établissement de clôture ou barrière pouvant entraîner l'altération de l'aspect naturel du site, sera soumis au préalable à l'avis consultatif de la Commission de Gestion Ardenne et Gaume prévu à l'article 8...* ».

La CLDR de Rochefort a donc un peu corrigé sa copie et le projet, assez nettement revu à la baisse, réapparaît aujourd'hui. Il n'y est plus question, ni de barbecues, ni de passerelle sur la Lomme, mais surtout de sécurisation des chemins (avec emploi de dolomie !) et de la mise en place de gros blocs calcaires dans le lit de la résurgence, ainsi que de la fixation d'une main courante sur le rocher dominant la sortie d'eau, afin de permettre le passage des promeneurs sur la rive gauche de la Lomme. Une fois de plus, nous avons contacté la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles afin de connaître sa position sur le sujet. Aux dernières nouvelles, cette Commission aurait demandé de nouvelles modifications au projet « *dans le sens du respect du site* » (Courrier de la CRMSF du 24/06/04).

« *La CRMSF demande que toutes les interventions d'aménagement touristique et d'accessibilité sur le site et en particulier sur la zone de l'oppidum soient réalisées sans modification du sol en place. À cet effet, et similairement aux démarches anglaises, les voies de circulation (rampes, escaliers, passerelles etc...) seront détachées du sol et seront constituées de superstructures et rambardes réalisées en acier et en bois antidérapant. La CRMSF demande donc de modifier le projet en tenant compte de ces remarques* » (Courrier de la CRMSF du 03/08/04).



Les Naturalistes de la Haute-Lesse resteront donc attentifs à l'évolution de ce dossier. On pourrait d'ailleurs résumer très simplement leur position : « *Moins on touche à ce site exceptionnel et mieux ce sera!* ». Une formule applicable à bien d'autres sujets abordés par notre Commission Permanente de l'Environnement... !

Merci aux membres qui, par leur présence à cette activité de terrain, ont montré leur intérêt pour le travail de cette commission !

L'invitation est relancée à tous ceux qui souhaitent y participer...

Dessin de Bruno MAREE

Samedi 14 août : Aux confins de la Famenne, promenade- découverte à Mont-Gauthier

Paul PIRSON

Neuf participants ont courageusement affronté le temps pluvieux pour découvrir un circuit d'environ 5 km qui a été analysé en 2003 et a fait l'objet du mémoire "Mont-Gauthier en Condroz et Famenne" pour l'obtention du brevet de guide-nature.

LE VILLAGE

Montgauthier est situé à 310 mètres sur la crête (le tige) faisant partie du plateau d'Haversin. Ce plateau forme la transition entre le Condroz et la dépression de la Famenne. Le village, construit autour de la grande ferme, encore appelée "le château", est très ancien. En 1856, des cimetières à incinération belgo-romains et datant du III^e siècle furent découverts au lieu-dit "Malfosse".

SON ÉGLISE

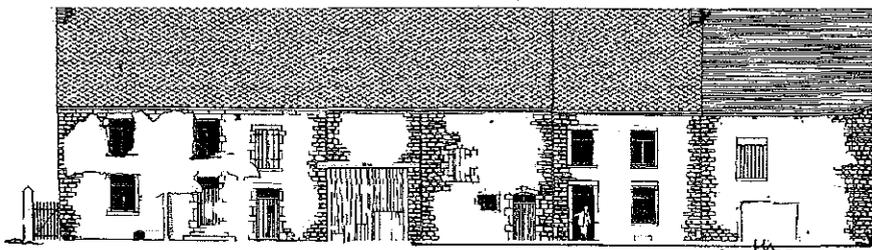
La paroisse Saint-Remy, paroisse principale dite "primitive" du doyenné de Rochefort, regroupait les villages de Mont-Gauthier, Briquemont et Laloux. L'église est un édifice néo-classique en brique et en pierre bleue sur base calcaire, bâti en 1854 par mon arrière-grand-père Louis Pirson qui cumulait diverses fonctions dont celle d'instituteur. Il réalisa de même le presbytère et l'école communale.

EN DÉAMBULANT DANS LES RUES

Dans le village, de nombreux matériaux sont utilisés et sont la signature de la proximité de couches géologiques de l'ère primaire : les grès ou psammites du Condroz (Dévonien), la pierre bleue (Givetien), le "marbre" de Saint-Remy (Frasnien), les briques (Famenien) et les moellons de calcaire (Dinantien).

En descendant la rue de l'église, nous apercevons des affleurements de schistes. En poursuivant sur notre gauche, nous trouvons la grotte de Notre-Dame de Lourdes construite en reconnaissance à la Vierge. Deux familles sont, en effet, revenues de l'enfer des bombes allemandes en 1940. Les robiniers faux acacias (Fabacée) provenaient du grandiose château d'Ardenne, à quelques kilomètres d'ici.

Il y a 50 ans, toutes les habitations abritaient encore une ou plusieurs vaches. Ces habitations se composaient du corps de logis, de l'étable-écurie et de la grange. Ce rythme se retrouve dans tout le village. Lors de mon analyse en 2003, j'ai trouvé



Exemple d'élévation d'une série de cellules devenues finalement jointives. Ce mode d'implantation se retrouve fréquemment en Famenne (ici à Matagne). Ext. Fagne et Famenne, Mardaga

que la maison de mes grands-parents avait été construite il y a 250 ans par l'arrière-grand-père de mon arrière-grand-père. Grâce à la carte pédologique, j'ai pu localiser l'endroit où l'argile a été prélevée. La fabrication des briques était un travail lourd : il fallait 100 000 briques pour faire une fournée; Leur cuisson au charbon de bois était un travail d'expert transmis de génération en génération.

Le chemin des Romains relie le "castrum", situé à l'endroit de la grande ferme, à la voie romaine Bavai – Trèves. L'atlas des chemins vicinaux reprend le chemin n° 31 de 4,70 de largeur, aujourd'hui disparu. Près de ce "diverticulum", un vivier alimenté toute l'année par une source a été creusé. Puis nous traversons le lieu-dit "À Crocq". Avec mon frère René, nous faisons l'hypothèse que "À Crocq" viendrait de "Ad Carrucas", c'est-à-dire "Aux charriots". Ni les chevaux, ni les chariots n'entraient dans le camp. Peut-être qu'un jour... on interdira également l'entrée des voitures dans les villes !

La carte du comte de Ferraris (entre 1771 et 1778) indique que la maison de mes grands-parents était déjà bâtie et que le nombre d'habitation du village a peu évolué.

VERS LA FORÊT

Le calendrier des floraisons : les phénophases. L'ordre des floraisons reste sensiblement identique d'une année à l'autre, mais pas aux mêmes dates du calendrier. Les prés sont très riches en fleurs sauvages mais banales (pâquerettes, cardamines des prés, pissenlits, renoncules, cerfeuil sauvage, trèfle blanc ...). Le paysage est merveilleusement changeant. De plus, compte tenu de la dénivellation (+/- 100 m), on constate des décalages dans les floraisons. Cette biodiversité fait le bonheur des insectes mais aussi des apiculteurs.

LA DONATION ROYALE

Nous pénétrons dans la forêt qui appartient à la Donation Royale. Le 9 avril 1900, le Roi Léopold II adresse une lettre au comte de Smet de Naeyer, chef du Gouvernement belge, en vue de "...transmettre à l'État celles de mes propriétés qui contribuent à l'agrément et à la beauté des localités où elles se trouvent...". Il s'agit d'une propriété de 6 489 hectares. Ce n'est qu'en 1930 qu'un arrêté royal fixe la constitution d'un établissement public autonome, la Donation Royale, sous contrôle du ministre des finances.

NOS PAYSAGES

Comment se sont-ils formés? Comment ont-ils évolué au cours des âges? Pour répondre à ces questions fondamentales nous avons la chance de pouvoir compter sur les écrits scientifiques modernes. Notons au passage la contribution belge à cette démarche :

- a) Léopold I^{er} créa en 1835 "L'école géologique de Belgique". Nos affleurements schisteux, mieux que les sables du Brabant, ont dû l'inciter à favoriser l'étude de la géologie qui permet de mieux comprendre la géomorphologie
- b) Georges Lemaître a imaginé l'univers en expansion à partir d'un "atome primitif". C'est la théorie du "Big Bang".
- c) Christian de Duve, prix Nobel de médecine : "L'évolution biologique est un fait. Il a fallu les développements de la géologie pour que la notion d'évolution s'imposât progressivement ... La biologie moléculaire a offert une nouvelle voie d'approche extraordinairement féconde." ... et le naturaliste peut ainsi dévoiler les mystères de la vie.

Le petit pont qui enjambe l'Edeffe est un lieu privilégié pour se ménager une petite halte et retracer l'histoire de notre continent depuis sa dérive commencée voici 600 millions d'années (voir fiche technique n°1 proposée dans les Barbouillons de 1977).

LE TRÉSOR DU "PASIA-QUI-SONNE"

Les habitants du village connaissent le chemin qui résonne sous les pieds. J'ai proposé l'hypothèse d'une "faille de chevauchement" dans le prolongement de la faille du "Molinia". En 1914, des soldats français y auraient caché des coffres d'or.

L'excursion s'est terminée chez moi par un repas convivial et par la distribution de miel de la maison.

Deux belles trouvailles en basse Ardenne : *Hypericum elodes* et *Sagittaria sagittifolia*

Jean. LEURQUIN et Marie-Thérèse. ROMAIN

C'est en explorant la vallée de l'Almache, et surtout ses petits affluents méconnus, que nous avons eu la belle surprise de découvrir deux espèces dont les stations ne semblent pas encore répertoriées.

*Il s'agit d'abord de *Hypericum elodes*, relevé en bordure d'un étang privé couvert de potamots à feuilles de renouées. Quatre massifs importants s'y sont développés, accompagnés d'un tapis de sphaignes (*Sphagnum denticulatum*). La plante est en excellente santé et forme des populations denses. Elle était en boutons lors de notre passage (début juillet).*



Hypericum elodes.
Ext : La flore d'Europe occidentale. Ed. Arthaud.

Cet étang privé est le plus ancien et le plus haut situé d'un chapelet de 5 étangs situés sur le Ri d'Ordène (commune de Hautfays, carré IFBL K6.12.11) (la carte topographique ne renseigne que 2 étangs, les 3 derniers étant récents).

Le millepertuis des marais est une espèce rare dont trois stations sont déjà connues en Ardenne. Les parties émergées des tiges feuillées sont très velues et donnent à la plante un aspect grisâtre caractéristique. *Hypericum elodes* et *Potamogeton polygonifolius* forment une association de grèves tourbeuses d'étangs ou de zones humides oligotrophes à mésotrophes et présentent un caractère atlantique. Elle participe à l'alliance de l'Elodeo palustris-Sparganion (syn. Hydrocotylo-Baldellion) au même titre que *Eleocharis multicaulis*, *Pilularia globulifera*, *Baldellia ranunculoides*, *Ranunculus ololeucos*, *Apium inundatum*, *Scirpus fluitans*... Cette alliance est reprise dans la classe des *Littorelletea uniflorae* qui concerne toute végétation vivace, rase et amphibie, plutôt oligotrophe, des bords de plans d'eau.



Sagittaria sagittifolia.
Ext : La flore d'Europe occidentale,
Ed. Arthaud.

D'autre part, au début du mois d'août, à la source d'un petit affluent de la Rancène, au lieu-dit Mont d'Or (commune de Gembes, carré IFBL K6.11.42), en zone de coupe bien éclairée, au milieu de la jonçaie qui borde ce petit ru, deux superbes touffes fleuries de *Sagittaria sagittifolia* sont venues pimenter cette fin de journée !

En compagnie de *Sparganium emersum*, la sagittaire forme une association plutôt pionnière des bordures perturbées des eaux calmes, appartenant à l'alliance de l'Oenanthion aquaticae ; elle caractérise des eaux stagnantes ou courantes mésotrophes à eutrophes sur vases recouvertes d'une lame d'eau mince, ce qui était bien le cas ici. Comme le millepertuis des marais, elle est rare en Ardenne.

Peut-être, au gré des explorations botaniques diverses, d'autres découvertes viendront-elles encore s'ajouter, pour le plus grand plaisir des botanistes, des cartographes et des amateurs des joies de la nature... Ouvrons l'œil !

N.B *Hypericum elodes* a été observé dans la réserve domaniale du "Tienne de la Hesse" à Glaireuse lors de la sortie du 26 juin (voir rapport). Il est aussi signalé dans la réserve domaniale de la "Grosse" à Paliseul et, nous avons pu l'admirer à Rocroi le 11 juillet.

À propos de champignons que l'on croit comestibles, mais qui sont en réalité vénéneux

Arlette GELIN

On peut classer les amateurs de champignons en trois catégories :

- les **gourmets**, qui se régalent (avec modération) de ce qu'ils considèrent comme des mets délectables ;
- les **omnivores**, qui s'empiffrent (avec boulimie) de quantités déraisonnables, même de champignons coriaces, gluants, amers, voire répugnants ;
- les **abstinents**, qui évitent à tout prix d'en consommer.

Voyons plutôt l'avis des toxicologues, qui adoptent un classement des champignons bien différent :

- les **comestibles**, ou du moins les moins toxiques de tous comme disait Roger HEIM ;
- les **sans valeur**, du moins pour les besoins gastronomiques de l'homme ;
- les **toxiques**, voire à coup sûr mortels.

À vrai dire, la frontière entre comestibles et toxiques est mal définie. Le sempiternel argument avancé pour justifier l'ingestion d'une espèce suspecte : « *J'en ai toujours mangé, et sans problème* » ne fait que révéler la complexité de la question.

- Par exemple, les humains ne sont pas égaux face à la consommation de champignons : certaines personnes, à l'inverse d'autres, ne les digèrent pas facilement, ce qui serait dû à des carences enzymatiques de leur organisme.
- Par ailleurs, la chimie des champignons est encore mal connue, bien que l'on ait déjà identifié chez des "comestibles" des antibiotiques, des cytotoxiques, des mutagènes et des cancérogènes.
- On sait aussi que la plupart des espèces fixent les métaux lourds, les pesticides, les radioéléments, etc. Les auteurs américains les qualifient d'ailleurs d'« *éboueurs de la terre* ». Ce qu'on ne sait pas, c'est dans quelle mesure l'accumulation est variable à la fois avec l'espèce et la substance considérées.

Passons rapidement en revue les espèces reconnues toxiques depuis peu⁵ et qu'il est bon de soumettre au *principe de précaution* en les écartant radicalement.

- sont reconnus comme mortels ou toxiques (seulement depuis quelques décennies) :
 - **mortels** : *Gyromitra esculenta*, *Paxillus involutus*
 - **toxiques** : *Tricholoma josserandii*, *Macrolepiota venenata*, *Amanita gemmata*, *Mycena pura*, *Collybia platyphylla*, etc
- *Tricholoma* du groupe *equestre* s.l., responsable de l'un des plus graves syndromes : troubles digestifs, difficultés respiratoires et surtout destruction des muscles striés par lésion de l'actine. La mort survient par atteinte du muscle cardiaque et insuffisance rénale terminale. Plusieurs repas sont nécessaires pour déclencher le syndrome.
- *Amanita proxima*, d'autant plus dangereuse qu'elle est souvent confondue avec *Amanita ovoidea*, qui pousse dans les mêmes biotopes. Syndrome proche de l'orellanien.
- *Clitocybe acromelalga*, inconnu chez nous. Il provoque des douleurs abdominales.
- *Clitocybe amoenolens*, qui, en dépit de son odeur agréable de jasmin, de fleur d'oranger, d'alcool de poire, génère des douleurs parfois intolérables résistant à tous les analgésiques et pouvant se prolonger des jours, des semaines ou davantage encore. Elles rappellent le fameux "Mal des Ardents ou Feu de Saint-Antoine" (dû, lui, à l'ergot du seigle, *Claviceps purpurea*).



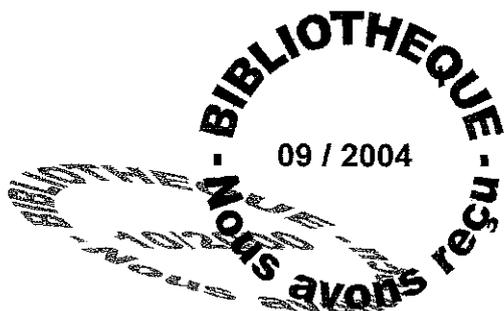
- *Armillaria mellea*, responsable d'intoxications erratiques, difficiles à classer dans un syndrome particulier : entérotoxicose allant de la simple purge à une diarrhée incoercible, associée à des signes muscariniens; temps de latence fantaisiste, très court ou très long.

- *Clitocybe nebularis*, pourtant de bonne renommée.

Empoisonnement encore erratique, frappant ici ou là, parfois un seul membre d'une famille, parfois toute la tablée, avec des vomissements incoercibles et des accidents diarrhéiques. Incubation imprévisible. Ce champignon synthétise une toxine qui inhibe la croissance des cellules épithéliales et des fibroblastes.

NDL : Inspiré d'un article du Dr GIACOMONI publié dans la *Riviera Scientifique* (87, 3-10, 15 décembre 2003)
Illustration de Jean-Marie Pirlot

⁵ Il existe une liste d'espèces reconnues comme mortelles depuis longtemps : *Amanita phalloïdes*, *virosa*, *verna*, *Lepiota heveola*...



Mots-clés en caractères gras.

Toutes les revues sont disponibles et peuvent être envoyées à toutes personnes intéressées sur simple demande écrite ou téléphonique. C'est un service de l'association à ses membres.

Rédaction rubrique :

Marie-Thérèse ROMAIN

10 Coputiennne à 6920 Sohier

☎ 084 / 36 77 29

REVUES NATURALISTES

ARDENNES ET GAUME (Parcs et réserves – Revue de conservation de la nature et de gestion durable)

Trimestriel vol. 59, fasc. 1 et 2 (2004)

- * L'Europe de la nature (biodiversité, stratégie européenne, initiatives de l'Europe en matière de conservation, état d'avancement de Natura 2000)
- * Ramsar et **Natura 2000** : quelles interactions ?
- * Natura 2000 en Région wallonne.
- * Projet LIFE Nature de **restauration** et de gestion des milieux calcaires en Lesse et Lomme, PROJET LIFE2000NATURE/B/7168 : une tradition **pastorale** séculaire en dernier recours (liste des réserves concernées).
- * Le projet LIFE « restauration et gestion durable des **pelouses sèches** en Haute Meuse (liste des sites concernés).
- * Evolution d'un **paysage** écologique de **Calestienne** de la fin du XVIIIème siècle à nos jours (méthodes d'étude de l'évolution des paysages, évolution de la forêt et des pelouses calcaires).
- * Les **banques de graines** et leur contribution à la restauration des habitats : cas d'étude appliqué aux pelouses calcaires de Lesse et Lomme.

Trimestriel vol. 59, fasc. 3 (2004)

- * Rapport de l'excursion du 28 juin 2003 dans la région d'**Aix-la-Chapelle** (sites **calaminaires**).
- * Rapport de l'excursion du 9 août 2003 sur le plateau de **Saint-Hubert** (vallée de la **Masblette**, **Fourneau Saint-Michel**, Blanche Fange, carrefour de l'aérodrome, ruisseau de Golet).
- * Les Parcs nationaux du Congo belge entre 1945 et 1960, paradis du zoologiste.
- * Une visite insolite au Parc national Henri Pittier (Venezuela).
- * La **gestion forestière** durable, de la recherche à l'application pratique : le réseau des forêts modèles (initiative canadienne, réseau international).
- * Evolution de la population de **Juniperus communis** dans la réserve domaniale de la genévrière de **Cour** pendant ces vingt dernières années et impact des mesures de gestion appliquées.
- * L'état actuel des **tourbières** wallonnes (typologie des tourbières, extension historique et actuelle, état).



AVES

Trimestriel, Vol. 40/1-4 (juin 2004)

- * Actes de la troisième conférence internationale sur la **Cigogne noire** (Fourneau Saint-Michel 28-31 mars 2001).

MYCOLUX (Bulletin des mycologues du Luxembourg belge)

Trimestriel n° 2 (2004)

- * Au gré des récoltes : *Clavulinopsis corniculata*, *Fayodia pseudoclusilis*, *Hygrocybe fornicata* var. *streptopus*, *Hygrophorus hypothejus*, *Pluteus romellii*, *Strobilurus tenacellus*.
- * Les champignons dans la culture (14).
- * Tique et maladie de Lyme.
- * Session **Ascospores** en Deux-Sèvres.
- * Un mystérieux lactaire (*Lactarius zonarius* var. *scrobipes* ou *Lactarius zonarius* var. *rubescens* ?).

NATURALISTES DE CHARLÉROI (Bulletin de la Société royale des -)

Trimestriel n° 3 (2004)

- * Excursion bryologique et lichénologique au ruisseau d'**Alyse**, 28 mars.
- * Sortie botanique du 17 avril en Calesstienne (les alentours de **Han-sur-Lesse**).
- * Sortie coccinelles du 9 mai à **Romedenne**.
- * Sortie botanique du 15 mai à **Hourpes**.
- * Sortie du 5 juin à **Laifour** et **Anchamps** (Nord de la France : ravin de la Pile, Dames de Meuse, ruisseau des Effonds).

NATURA MOSANA (Traité d'union entre sociétés naturalistes des provinces wallonnes)

Trimestriel vol. 56, n° 4 (octobre-novembre-décembre 2003)

- * Résultats d'un inventaire des **reptiles** par la méthode des « plaques refuges » en Région wallonne.
- * Données écologiques et éthologiques sur une population d'**orvet** (*Anguis fragilis fragilis*) en Condroz liégeois.
- * A propos d'adventices grainières trouvées jadis à Slins (prov. de Liège) : 2 additions (*Lythrum acutangulum*, *Teucrium resupinatum*).

REGULUS (Zeitschrift für Naturschutz und Naturkunde in Luxembourg)

Trimestriel n° 5 (2004)

- * Eine Schwalbe macht noch keine Sommer (une **hirondelle** ne fait pas le printemps).
- * Gestatten : *Delichon urbica*, die Mehlschwalbe (l'**hirondelle** de fenêtre).
- * Ein Rothalstaucher zu Gast in Luxembourg (le **grèbe** jougris).

Trimestriel n° 9 (?) (2004)

- * Ein neues Naturschutzgesetz für Luxembourg (*Lycaena dispar*, *Callimorpha quadripunctaria*, *Helix pomatia*, *Hyla arborea*, *Bubo bubo*, *Aegolius funereus*).



NATAGORA (Aves et Réserves naturelles et ornithologiques de Belgique)

Bimestriel n° 2 (juillet-août 2004)

- * Ca s'est passé chez nous (retour de **migrations**).
- * Une auberge sur la route (observations sur les sites de décantation).
- * Un air de Provence (pelouses sèches de **Haute Meuse**).
- * Secourir un oiseau blessé.
- * Des insectes dans mes jumelles (papillons et libellules).
- * Le pied ! (observation du rôle des genêts).
- * Le printemps silencieux des abeilles (ou la sauvegarde des abeilles menacées).

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

CONTRAT DE RIVIÈRE DE LA HAUTE MEUSE

Trimestriel n° 36 (avril-mai-juin 2004)

- * Ile d'Yvoir : début du réaménagement.

INTER-ENVIRONNEMENT WALLONIE

Mensuel n° 13 (juillet 2004)

- * Hécatombe dans les **ruchers** wallons.
- * L'Appel de Paris (cancer, environnement et société).
- * Le vade-mecum « **élevages intensifs** » (comment réagir contre un projet d'élevage intensif)
- * Capture et séquestration du **CO²** : l'ultimè solution ? (pour ralentir le réchauffement de la planète...)

MINISTÈRE DE LA RÉGION WALLONNE (Division Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement)

- * Déclaration environnementale 2004 (présentation de la DGRNE, politique environnementale, objectifs et missions – beaucoup de blabla...)
- * Rapport d'activités 2003 : Office wallon des déchets.
- * Rapport d'activités 2003 : Services du directeur général.
- * Rapport d'activités 2003 : Division nature et forêts
- * Rapport d'activités 2003 : Division de la police de l'environnement
- * Rapport d'activités 2003 : Division de l'eau
- * Rapport d'activités 2003 : Centre de recherche de la nature, des forêts et du bois.



PUBLICATIONS DIVERSES

LA GARANCE VOYAGEUSE

Trimestriel n° 66 (été 2004)

- * La gestion des **épiphytes** de montagne en Guadeloupe.
- * La porcelle enracinée, source d'intoxication chez les chevaux ? (*Hypochoeris radicata*).
- * L'histoire des **écocitoyens** du Parc Mistral de Grenoble (lutte contre un projet de destruction du parc).
- * Les végétaux face à la sécheresse : l'exemple de la **garrigue**.
- * Les **mares** temporaires méditerranéennes, réservoirs de biodiversité à protéger.
- * Un Conservatoire botanique pour la Franche-Comté.
- * **Dioscoride** et les orchidées.
- * Les **digitales** (distinction des 3 espèces françaises).
- * L'**achillée** millefeuille.
- * L'arbre aux oeufs, *Solanum ovigerum*.